



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## Comité permanent des finances

---

FINA • NUMÉRO 007 • 1<sup>re</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le vendredi 19 août 2011**

**Président**

**M. James Rajotte**



## Comité permanent des finances

Le vendredi 19 août 2011

• (0900)

[Traduction]

**Le président (M. James Rajotte (Edmonton—Leduc, PCC)):** Je déclare la séance ouverte. J'ai le plaisir de vous accueillir ici aujourd'hui, dans le cadre de la septième réunion du Comité permanent des finances.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, nous étudions la crise économique et d'endettement actuelle aux États-Unis et en Europe, ainsi que son impact potentiel sur le Canada.

Chers collègues, deux groupes de témoins sont présents aujourd'hui. Nous sommes très heureux d'accueillir dans le premier groupe le ministre des Finances, l'honorable Jim Flaherty, ainsi que deux fonctionnaires du ministère des Finances: M. Benoît Robidoux, sous-ministre adjoint, Direction de la politique économique et fiscale, et M. Doug Nevison, directeur, Division de la politique fiscale, Direction de la politique économique et fiscale. Je crois comprendre que, au besoin, les membres peuvent consulter deux autres fonctionnaires du ministère.

Nous avons peu de temps — une heure — pour interroger le ministre et les fonctionnaires, alors je vais demander au ministre d'entreprendre sa déclaration préliminaire, puis nous passerons à la période de questions des députés.

Cher ministre, bienvenue à la réunion. Merci beaucoup d'être venu ici. Nous avons hâte d'entendre vos commentaires.

**L'hon. Jim Flaherty (ministre des Finances):** Merci, monsieur le président.

[Français]

Bonjour, chers collègues.

[Traduction]

Merci de m'avoir donné l'occasion de me présenter devant le comité des finances aujourd'hui pour parler de la situation économique actuelle ici et à l'étranger.

Avant de poursuivre, j'aimerais souhaiter un joyeux anniversaire au président. Je ne saurais imaginer quelque chose de plus réjouissant à faire la journée de votre anniversaire...

**Des voix:** Oh, oh!

**L'hon. Jim Flaherty:** ... que de présider le comité des finances au mois d'août à Ottawa.

**Le président:** Je ne peux pas imaginer une façon plus amusante de passer mon anniversaire.

**L'hon. Jim Flaherty:** Il va sans dire que le président s'est établi comme l'un des députés les mieux respectés, grâce, entre autres, au leadership exceptionnel dont il a fait preuve au sein du comité des finances et, auparavant, du comité de l'industrie de la Chambre des communes.

Permettez-moi de remercier le président et vous tous des consultations prébudgétaires que vous allez entreprendre dans les prochaines semaines. Combinées à mes consultations en tant que ministre des Finances, les consultations prébudgétaires du comité des finances permettent de veiller à ce que les Canadiens aient l'occasion de se faire entendre. Les recommandations qui découlent des audiences du comité sont toujours une source d'information et d'influence pour le document final qui constitue le budget.

[Français]

Je me réjouis en particulier du fait que le comité ait choisi l'importance du retour à l'équilibre budgétaire comme thème des audiences de cette année et qu'il encourage les participants à suggérer des économies possibles.

[Traduction]

J'inciterais aussi fortement le comité à presser les entreprises canadiennes cet automne de prendre de l'expansion et d'investir au Canada. Comme je l'ai dit auparavant, afin d'assurer la croissance de notre économie et la création d'emplois à l'appui d'une reprise économique durable et à long terme au Canada, nous avons besoin de gros investissements du secteur privé dans des machines et de l'équipement qui accroîtront la productivité, et au chapitre de l'embauche, notamment.

Aujourd'hui, je vais aborder trois enjeux clés: premièrement, l'environnement mondial précaire actuel; deuxièmement, les forces économiques et budgétaires du Canada; et, troisièmement, l'avenir.

[Français]

Comme nous le soulignons à répétition depuis quelque temps, alors que la reprise de l'économie mondiale est fragile, nous entreprenons une période où la croissance sera modeste, surtout aux États-Unis et en Europe.

[Traduction]

Tout d'abord, il importe de mettre les choses en contexte, et ce contexte, c'est que, en fait, l'économie mondiale est essentiellement en croissance, même si celle-ci est lente.

La situation a été compliquée récemment par des questions liées à la détermination politique, dans certains pays, de régler les problèmes structurels à l'origine de la faible croissance et de situations budgétaires non viables. Cela fait ressortir une grande différence entre aujourd'hui et l'automne de 2008. À cette époque, nous avons assisté à une crise du crédit international essentiellement déclenchée par une perte de confiance à l'égard des institutions financières internationales; la situation actuelle est essentiellement un problème de confiance à l'égard des efforts des gouvernements pour mettre en oeuvre des solutions crédibles à moyen terme en vue de réduire leur déficit.

Plus tôt cette semaine, j'ai rédigé, en collaboration avec mes homologues du Royaume-Uni, de l'Australie, de l'Afrique du Sud et de Singapour, une page en regard de l'éditorial paru dans le *Financial Times*, le *Globe and Mail* et d'autres périodiques des quatre coins du monde. L'article lançait un appel à une nouvelle intervention mondiale en faveur d'une reprise durable fondée sur un assainissement des finances publiques crédible dans des pays accusant de gros déficits, ainsi qu'à un rééquilibrage de la demande mondiale en faveur de la croissance. Comme nous l'avons noté, mes collègues et moi-même, nous devons être résolus à nous attaquer à ces problèmes internationaux et nous engager maintenant à l'égard de réformes fondamentales à moyen terme. Je lance de nouveau cet appel ici aujourd'hui.

● (0905)

[Français]

Il paraît évident que, pour régler ce problème, il faudra faire des choix difficiles et prendre des mesures énergiques, surtout aux États-Unis et en Europe, afin d'engendrer la confiance en une reprise de longue durée.

[Traduction]

Monsieur le président, la semaine dernière, et encore hier, nous avons observé des fluctuations extrêmes dans les marchés causées par des événements qui ont toujours cours, des difficultés budgétaires et des préoccupations liées au rythme de la reprise économique mondiale. Le Canada est un pays commerçant, les exportations représentant environ le tiers de son activité économique et les États-Unis représentent son principal partenaire commercial. Ainsi, la tourmente économique qui sévit aux États-Unis et en Europe aura sans aucun doute une incidence sur nos relations commerciales actuelles et notre économie.

C'est pourquoi le Canada a fait entendre sa voix sur la scène internationale en appelant les divers intervenants à prendre des mesures pour dissiper les préoccupations actuelles, particulièrement en ce qui concerne des plans budgétaires crédibles qui montrent la voie vers l'équilibre budgétaire et les finances publiques viables.

[Français]

C'est ce que fait notre gouvernement. Il donne l'exemple aux autres pays, en montrant qu'il contrôle sa situation économique et financière.

[Traduction]

Chers collègues, au Canada, nos assises économiques et budgétaires sont solides et viables. Nous avons connu sept trimestres consécutifs de croissance économique, il existe aujourd'hui presque 600 000 travailleurs canadiens de plus qu'à la fin de la récession en juillet 2009, et le FMI et l'OCDE prévoient que notre économie sera parmi les plus fortes du G-7 cette année et l'an prochain. Récemment, Moody's a renouvelé la cote de crédit AAA du Canada, en raison de sa résilience économique, de la grande force financière du gouvernement et du faible risque d'incident.

Le fardeau de la dette du Canada est de loin le plus faible de tous les pays du G-7, et nous sommes en voie d'assurer l'équilibre budgétaire. Comme l'a récemment déclaré le FMI, le Canada dispose d'un plan solide et crédible pour recommencer à obtenir des surplus budgétaires.

[Français]

Le Canada ne peut se reposer sur ses lauriers et il évite de le faire. Nous sommes conscients des défis qui nous attendent et nous sommes prêts à les relever.

Selon des indicateurs récents, la croissance mondiale a été inégale au cours du premier semestre de 2011, au Canada comme à l'étranger.

[Traduction]

En fait, bien que le Canada ait connu une croissance supérieure aux attentes durant le premier trimestre de l'année, elle devrait être estompée par le deuxième trimestre, qui s'annonce plus faible que prévu, tendance qu'on a observée dans d'autres pays du G-7.

Chers collègues, le gouvernement a adopté des hypothèses de planification prudentes pour le budget 2011, en révisant à la baisse, de 10 milliards de dollars, les projections d'économistes du secteur privé concernant la croissance du PIB nominal. Par conséquent, les résultats budgétaires ont, jusqu'à maintenant, essentiellement respecté les projections conservatrices de 2011-2012 établies dans le budget de 2011.

Je devrais mentionner que nous allons continuer à surveiller la situation de près et, comme d'habitude, allons tenir les Canadiens au courant des perspectives économiques et budgétaires plus tard cette année dans le cadre d'une mise à jour relative à la situation économique. Notre gouvernement est fermement résolu à se concentrer sur l'économie et les emplois.

● (0910)

[Français]

Nous tenons à créer les conditions qui vont favoriser la réussite des entreprises et des particuliers ainsi qu'une croissance durable à long terme de l'économie et de l'emploi, en gardant le cap grâce à la prochaine phase du Plan d'action économique du Canada.

[Traduction]

La prochaine étape du plan d'action économique du Canada contient plusieurs mesures visant à contribuer à un environnement de croissance positif pour notre économie et pour les Canadiens, par exemple la prestation d'un crédit temporaire au titre de l'embauche pour les petites entreprises afin de favoriser l'embauche dans ce secteur vital, le soutien du secteur de la fabrication en prolongeant l'application de la déduction temporaire pour amortissement accéléré à l'égard des investissements visant la machinerie et l'équipement de fabrication et de transformation pour deux années supplémentaires, l'attribution de nouvelles ressources à l'appui de la recherche et développement de pointe, et bien plus.

Le plan assure la saine gestion des finances publiques qui permettra aux contribuables de réaliser des économies considérables grâce à une plus grande efficacité et à une plus grande efficacité au sein du gouvernement. Lorsqu'il sera entièrement mis en oeuvre dans trois ans, le plan de réduction du déficit donnera lieu à des économies annuelles de quatre milliards de dollars et permettra au gouvernement de retrouver l'équilibre budgétaire en 2014-2015, un an plus tôt que selon les prévisions antérieures.

[Français]

Cette démarche est responsable et prudente. Elle est conforme à la gestion financière rigoureuse des finances publiques et de l'argent des contribuables qui caractérise notre gouvernement.

[Traduction]

Nous maintenons toujours le cap en ce qui concerne notre projet de faire du Canada une administration à faible taux d'imposition pour les familles et les entreprises. Notre plan axé sur des impôts peu élevés fonctionne, et le monde s'en aperçoit graduellement. En effet, seulement dimanche dernier, à l'émission d'actualités américaine *Meet the Press*, le gouverneur de l'Iowa, Terry Branstad, se plaignait des répercussions de l'environnement d'affaires concurrentielles du Canada. Il a dit: « Le gouvernement canadien a réduit l'impôt des sociétés. Les compagnies que j'ai invitées à venir en Iowa m'ont répondu: " Nous aimons l'Iowa, mais si le régime d'imposition fédéral des sociétés ne change pas, nous allons probablement aller au Canada. " C'est toute une tragédie que de se faire battre par le Canada ».

Permettez-moi de dire, avec tout le respect que je dois au gouverneur de l'Iowa, que ce n'est pas une tragédie pour nous.

La prochaine étape du plan d'action économique du Canada permettra à notre pays de conserver son avantage dans l'économie mondiale, de renforcer la sécurité financière des travailleurs, des personnes âgées et des familles au Canada et d'assurer la stabilité nécessaire à notre reprise dans un monde incertain.

Avant de conclure et d'inviter les membres du comité à poser des questions, j'aimerais encore une fois rassurer les Canadiens: notre gouvernement est fermement résolu à concentrer ses efforts sur l'économie. Nous travaillons continuellement à la mise en oeuvre de la prochaine étape du plan d'action économique du Canada qui vise la reprise économique et les emplois.

Nous surveillons de près et constamment la situation mondiale, et je communique souvent avec mes homologues étrangers. Nous ne devrions pas sous-estimer les risques, mais les Canadiens peuvent être certains que leur pays est bien placé pour surmonter les difficultés économiques mondiales, comme nous avons réussi à le faire récemment.

Sur ce, j'invite les membres du comité à poser des questions.

Merci, monsieur le président.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur le ministre, de vos remarques.

Nous allons commencer la période de questions en donnant la parole à Mme Nash, pour cinq minutes, s'il vous plaît.

**Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD):** Merci beaucoup, monsieur le président, et je vous souhaite aussi un joyeux anniversaire.

[Français]

Merci, monsieur le ministre, de vous joindre à notre comité en plein été. Nous apprécions beaucoup cette occasion qui nous est donnée de vous poser des questions relativement au plan du gouvernement visant à assurer la sécurité financière des Canadiens.

[Traduction]

Nous vous avons invité ici — ainsi que d'autres personnes, soit dit en passant — en raison de la situation mondiale. Comme vous l'avez mentionné, nous avons assisté à d'énormes fluctuations boursières, aux crises de la dette souveraine en Europe et à des préoccupations découlant d'une autre récession potentielle.

Même si vous vous faites rassurant, l'état de notre économie laisse à désirer. La demande nécessaire à l'activité économique et l'investissement qui mettraient de l'argent dans les poches des Canadiens et de leur famille et leur permettraient de dépenser et de renforcer l'économie canadienne n'est pas adéquate.

Comme vous le savez, à l'heure actuelle, 1,7 million de Canadiens sont au chômage ou ont cessé de chercher un emploi ou sont sous-employés, et les salaires perdus à eux seuls coûtent environ 80 milliards de dollars à notre économie. Les sociétés disposent d'environ 500 milliards de dollars en liquidités dont elles se servent pour rembourser leurs dettes et verser des dividendes. Ce montant suffirait presque à rembourser toute la dette du Canada, pourtant, le gouvernement envisage de leur accorder d'autres réductions d'impôt. Les consommateurs sont pris à la gorge, avec des niveaux d'endettement personnel très élevés, et notre déficit commercial augmente.

De toute évidence, il y a des préoccupations au sujet des États-Unis, où vont 70 p. 100 de nos exportations, alors le pays ne peut pas se permettre d'être complaisant. Nous ne pouvons pas être rigides ou inflexibles. Votre gouvernement a décidé de s'attaquer au déficit budgétaire en réduisant ses dépenses, c'est-à-dire en retirant de l'argent de l'économie et en augmentant le chômage.

Ma question est la suivante: pourquoi ne pas s'attaquer au déficit d'emplois? Pourquoi ne pas créer des emplois qui favoriseront l'économie et réduiront le déficit budgétaire grâce à la croissance? Comme les taux d'intérêt n'ont presque jamais été aussi bas, n'est-il pas irresponsable de la part du gouvernement d'être si peu proactif? Pourquoi ne pas consentir des investissements publics stratégiques pour servir le peuple canadien, créer des emplois, renforcer la sécurité de la retraite, favoriser la croissance et, ainsi, réduire la dette canadienne au bout du compte?

• (0915)

**L'hon. Jim Flaherty:** Je remercie la députée de sa question.

Elle propose d'augmenter les dépenses dans l'environnement actuel. En fait, c'est là le problème en Europe: trop de dépenses et l'accumulation de déficits. Il s'agit exactement de ce qu'il ne faut pas faire si nous voulons maintenir la santé budgétaire fondamentale du Canada. Il va sans dire que c'est là le problème fondamental aux États-Unis. Les dépenses ont dérapé, et les déficits accumulés ont donné lieu à une dette publique ingérable. Voilà, à mon avis, précisément la mauvaise direction à prendre.

C'était la bonne direction à prendre dans le cadre du plan d'action économique en 2009, lorsque nous faisons face à une récession mondiale et que d'importantes dépenses en infrastructures s'imposaient au Canada. Le NPD, le parti de la députée, a voté contre ces initiatives en 2009. Il avait tort à l'époque, et j'ose dire qu'il a tort maintenant, lorsqu'il propose des dépenses supplémentaires à un moment où nous devons préserver la santé économique du Canada.

**Mme Peggy Nash:** Monsieur le ministre, au moment du dernier ralentissement de l'économie, le gouvernement se dirigeait les yeux fermés vers une récession. Il insistait pour dire que tout allait bien et que les budgets allaient être équilibrés. Nous avons fini par accuser du plus grand déficit de l'histoire, de l'ordre de 54 milliards de dollars. Ce dont nous avons besoin, en fait, c'est d'une mesure et d'une approche anticycliques immédiates qui tirent profit des faibles taux d'intérêts et contribuent à rendre notre économie plus concurrentielle.

Pourquoi ne pas tirer avantage des faibles taux d'intérêts, mettre les Canadiens au travail, améliorer l'infrastructure du transport urbain, acheminer de l'eau potable dans toutes les collectivités des Premières nations ou créer une structure nationale de large bande? Pourquoi ne pas faire cela maintenant, afin de mettre les Canadiens au travail et de pallier au ralentissement économique que nous observons partout dans le monde?

**Le président:** Monsieur le ministre, veuillez répondre brièvement.

**L'hon. Jim Flaherty:** Il importe d'atteindre le juste équilibre. Il y a la gauche au Canada et ailleurs dans le monde qui propose d'augmenter les dépenses à un moment où, en vérité, ce sont l'assainissement des finances publiques et la réduction budgétaire qui s'imposent, ainsi que des gouvernements assez courageux pour aller jusqu'au bout de leurs plans à moyen terme visant à équilibrer le budget.

Il y a aussi la droite qui ferait valoir que nous devons réduire les dépenses gouvernementales, considérablement et de façon draconienne — et ce n'est pas ce que nous allons faire, comme nous l'avons expliqué dans le budget. Nous tentons de trouver le juste équilibre — et je crois que nous y sommes parvenus, sincèrement —, de sorte que nous profitons d'une croissance économique modeste, mais que, en même temps, nous retrouvons des budgets équilibrés à moyen terme, ce qui, dans notre cas, est 2014.

**Le président:** Merci.

Merci, madame Nash.

Nous allons passer à Mme Glover, s'il vous plaît.

[Français]

**Mme Shelly Glover (Saint-Boniface, PCC):** Merci, monsieur le président.

Encore une fois, je veux d'abord souhaiter la bienvenue à ce comité non seulement à notre ministre, mais aussi aux témoins qui se sont présentés au cours de l'été.

[Traduction]

Je veux poursuivre dans le sens du dernier propos, si vous permettez, monsieur le ministre.

Le NPD a critiqué, dans les dernières semaines, le plan du gouvernement qui consiste à entreprendre un examen des dépenses — de la façon dont les deniers publics sont réellement dépensés. Malheureusement, certains membres du NPD ont taxé l'examen d'« approche idéologique ».

Comme nous le savons, la prochaine étape du plan d'action économique du Canada contient un plan pour mener un examen général des 80 milliards de dollars de dépenses de programmes directes. L'objectif est de s'assurer que l'argent des contribuables est dépensé de la façon la plus efficace et efficiente possible et que les dépenses sont réduites. Je crois comprendre que, dans le cadre de cet exercice, nous devons nous assurer que nous obtenons le rendement maximal par rapport aux dépenses de fonctionnement actuelles, améliorer la productivité du gouvernement et examiner la pertinence et l'efficacité des programmes.

Je crois que les petites entreprises et les parents, qui doivent aussi équilibrer leur budget, estiment qu'il est prudent de mener ce type d'examen. Ils croient que cela est raisonnable et veulent qu'on leur donne la certitude que leur argent est utilisé de façon efficace. C'est pourquoi, contrairement au NPD, j'estime que nous devrions aller de l'avant, et je crois que c'est pourquoi les Canadiens se rangent à notre avis. Le gouvernement fait ce qu'il doit faire, et je lui demande instamment de poursuivre sur sa lancée.

Cela dit, pouvez-vous parler davantage du plan de notre gouvernement qui consiste à examiner les dépenses? Pourriez-vous aussi parler de ce que nous comptons faire pour aborder les priorités que mentionnent les Canadiens?

●(0920)

**L'hon. Jim Flaherty:** Merci de la question.

La discipline budgétaire est importante. Il y a eu un manque de discipline budgétaire dans un certain nombre de pays et un manque de volonté politique pour corriger la situation. Il s'agit là de l'enjeu fondamental auquel l'Europe fait face aujourd'hui, la volonté politique de rétablir les situations budgétaires.

Au Canada, nous ne sommes pas dans la même situation. Nous avons créé le plan d'action économique à une époque de récession pour protéger les emplois, les familles et l'économie canadienne. Le plan d'action économique a toujours visé en partie à revenir à un budget équilibré, alors nous maintenons le cap et nous gardons l'équilibre qui nous permettra d'avoir un budget équilibré en 2014-2015.

Nous avons un grand avantage au Canada à l'heure actuelle. C'est pourquoi j'encourage mes collègues du comité: lorsque vous entreprendrez, dans les prochains mois, les consultations prébudgétaires, encouragez les entreprises à investir. La situation financière des entreprises canadiennes est saine. Elle est saine en partie grâce aux réductions d'impôt que nous avons accordées aux sociétés durant les cinq dernières années, qui se poursuivront le 1er janvier prochain, lorsque le taux d'impôt des sociétés au fédéral descendra à 15 p. 100. Comme vous le savez, nous avons pris ces mesures avec la coopération de la plupart des provinces, qui ont graduellement réduit leur taux d'imposition des sociétés à 10 p. 100, de sorte que le Canada se distinguera en offrant un taux de 25 p. 100.

Il s'agit d'une occasion fantastique pour le Canada. Nous avons le système budgétaire le plus solide au monde, le gouvernement du Canada repose sur de fortes assises budgétaires, et la situation financière des entreprises est saine. Il est temps de tirer profit de l'avantage canadien.

**Mme Shelly Glover:** Merci.

Je tiens aussi à vous remercier au nom des dirigeants d'entreprises que nous avons rencontrés hier dans le cadre de nos consultations relatives à l'assurance-emploi. Ils ont répété que le plan d'action économique et les réductions d'impôt des sociétés les ont véritablement aidés à progresser et à créer des emplois, alors je transmets le message.

Je suis d'accord avec vous, monsieur le ministre, pour dire que les Canadiens sont dans une bien meilleure situation que les gens qui, malheureusement, doivent gérer certains problèmes en Europe et aux États-Unis. Pourriez-vous répéter certains des commentaires du FMI et de l'OCDE en ce qui concerne le Canada relativement à d'autres pays?

**L'hon. Jim Flaherty:** Il importe, évidemment, de garder un équilibre dans ce que nous faisons. Nous assistons à une croissance assez modeste — presque nulle — dans l'Union européenne et dans la zone euro, une croissance assez modeste aux États-Unis et une croissance modeste au Canada, mais lorsque nous nous comparons à d'autres grands pays industrialisés, comme le font le FMI et l'OCDE, le Canada est non seulement à la tête du peloton cette année, mais il le sera aussi l'an prochain.

Encore une fois, pour être réaliste, il y a des risques dans le monde, et la croissance que nous observons est modeste. Le taux de chômage au Canada, actuellement à environ 7 p. 100, est beaucoup plus faible que le taux aux États-Unis, par exemple, mais il est tout de même trop élevé. C'est pourquoi nous avons fait preuve de modération dans nos actions. Nous sommes flexibles et pragmatiques, en poursuivant le programme d'infrastructure jusqu'en octobre et en entreprenant un programme qui aidera les petites entreprises canadiennes à embaucher des gens. Nous estimons que nous avons trouvé le juste équilibre.

**Le président:** Merci, madame Glover.

Nous allons passer à M. Brison, s'il vous plaît, pour cinq minutes.

**L'hon. Scott Brison (Kings—Hants, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Bienvenue, monsieur le ministre.

Monsieur le ministre, dans votre déclaration préliminaire, vous avez dit que la croissance sera modeste en Europe et aux États-Unis. C'est votre hypothèse, votre prévision, pourtant, de plus en plus d'économistes, au Canada et sur la scène internationale, prévoient une véritable récession aux États-Unis et en Europe. De fait, hier, Morgan Stanley a déclaré que les États-Unis et l'Europe, dans les deux cas, frôlaient dangereusement la récession.

Si vous avez tort et qu'ils ont raison, avez-vous un plan pour le Canada advenant une récession aux États-Unis et en Europe et, le cas échéant, quel est ce plan?

• (0925)

**L'hon. Jim Flaherty:** Il y a certainement des risques, et quelques économistes mettent ces risques en lumière. Aujourd'hui, les économistes prévoient, comme je viens de le dire, une croissance très modeste aux États-Unis et une croissance pratiquement nulle ou une croissance zéro en Europe.

Si nous voyions une grave détérioration de la situation mondiale, nous prendrions évidemment les mesures nécessaires pour protéger les emplois, notre économie et les familles canadiennes. Nous ferions preuve de pragmatisme, comme nous l'avons fait avec succès par le passé et récemment.

**L'hon. Scott Brison:** Monsieur le ministre, il y a un décalage entre la crainte d'une récession totale aux États-Unis et en Europe, qui fait de plus en plus consensus, et vos propos ici aujourd'hui. Plus tôt cette semaine, lundi, les députés conservateurs du comité ont refusé d'inviter des économistes indépendants à témoigner. En fait, votre secrétaire parlementaire a déclaré qu'ils craignaient que la comparaison d'économistes indépendants devant le comité inquiète les Canadiens.

Est-ce pour cette raison que votre gouvernement a refusé de permettre à ces économistes indépendants de venir témoigner devant le comité? Est-ce à cause de l'écart entre leurs prévisions pour les États-Unis et l'Europe et ce que vous prévoyez ici aujourd'hui?

**L'hon. Jim Flaherty:** Je laisse le soin au comité de faire ce qu'il juge bon, mais je...

**L'hon. Scott Brison:** Nous remarquons que votre secrétaire parlementaire est assez indépendante de votre ministère, monsieur le ministre.

**L'hon. Jim Flaherty:** En ma qualité de ministre des Finances, je peux vous dire que, la semaine dernière, j'ai assisté à ma séance annuelle de réflexion stratégique, qui regroupait des gens d'affaires et des économistes, des universitaires et d'autres intervenants des quatre coins du pays. Comme vous le savez, je rencontre

régulièrement des économistes canadiens. Ils sont absolument convaincus qu'ils ont accès au gouvernement et qu'ils offrent des conseils. J'ai un conseil consultatif économique que je rencontre régulièrement durant l'année. Nous obtenons beaucoup de conseils, et nous sommes prêts à écouter. En toute franchise, certains des meilleurs conseils que j'ai reçus au cours des cinq dernières années et plus provenaient d'économistes du secteur privé, et j'accueille avec plaisir leurs conseils.

**L'hon. Scott Brison:** Monsieur le ministre, j'ai une impression de déjà-vu. Je me souviens de l'automne 2008, lorsque vous avez tout d'abord refusé de reconnaître le ralentissement et avez minimisé les attentes de son incidence sur le Canada, vous avez refusé de prendre des mesures et de présenter un plan avant que les partis d'opposition vous y contraignent, à l'époque.

Monsieur le ministre, beaucoup de Canadiens vous regardent actuellement et ont peur, parce qu'ils craignent que vous fassiez la même erreur qu'à l'automne 2008. Vous avez eu l'occasion — et vous avez toujours l'occasion, devant le comité aujourd'hui — de présenter un plan en cas de récession aux États-Unis ou en Europe. Personne ne souhaite une telle éventualité, mais nous espérons tout de même que vous avez un plan.

Monsieur le ministre, je vous le demande encore: avez-vous un plan pour le Canada advenant une récession américaine et européenne? Avez-vous un plan, et pouvez-vous le divulguer au comité et aux Canadiens?

**Le président:** Monsieur le ministre, vous avez environ 30 secondes pour répondre.

**L'hon. Jim Flaherty:** Bien sûr que nous avons un plan. Nous l'avons présenté dans le budget cette année. Nous avons abaissé les pronostics — les prévisions des économistes du secteur privé d'environ 10 milliards de dollars.

Vous ne m'avez pas demandé si nous respectons notre plan budgétaire pour cette année. Oui, essentiellement, nous respectons notre plan budgétaire pour cette année; malgré un ralentissement de la croissance, qui était probable pour le deuxième trimestre, nous sommes sur la bonne voie cette année, et, comme je l'ai dit il y a un instant, si nous observons une détérioration grave à l'échelle internationale — aux États-Unis, en Europe ou ailleurs — sur le plan de la croissance économique, alors, bien sûr, nous ferons preuve de pragmatisme pour protéger les Canadiens, comme nous l'avons fait par le passé.

**Le président:** Merci beaucoup, et merci, monsieur Brison.

Nous allons donner la parole à Mme McLeod, s'il vous plaît.

**Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC):** Merci, monsieur le président.

J'aimerais faire fond sur vos commentaires préliminaires au sujet du Canada en tant que nation commerçante sur le marché international. Il ne fait aucun doute que notre économie repose en grande partie sur l'exportation de biens et de services canadiens vers d'autres pays dans le monde. Nous sommes particulièrement dépendants du commerce avec notre plus grand partenaire, les États-Unis, le consommateur de la majeure partie des biens et services canadiens. Les avantages qui découlent d'un commerce international fort pour l'économie canadienne et les Canadiens sont clairs pour la plupart des gens et comptent pour la majeure partie du PIB annuel et créent des millions d'emplois. Plus d'échanges commerciaux signifient qu'un plus grand nombre d'entreprises sont en mesure d'embaucher des travailleurs et d'augmenter les salaires, ce qui contribue à l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens.

Dans les années récentes de tourmente économique aux États-Unis, de nombreux Canadiens ont constaté que le Canada devait diversifier ses relations commerciales pour faire affaire avec d'autres pays et d'autres marchés. Je sais que notre gouvernement, sous la direction de notre ministre du Commerce international, Ed Fast, a été très actif sur ce front récemment. Je sais également que, personnellement, vous avez dirigé de nombreuses délégations dans le monde pour créer des ponts entre le Canada et d'autres marchés et les solidifier. Vos séjours récents en Chine ont été reconnus comme des moyens efficaces de créer des débouchés pour les entreprises canadiennes et les services financiers.

Je tiens aussi à noter que, en ce qui concerne la Colombie-Britannique, selon un rapport récent, nos échanges commerciaux de bois d'oeuvre résineux ont considérablement augmenté, et c'est aujourd'hui l'Asie qui est notre plus grand partenaire commercial. Les exportations vers Taïwan, la Corée du Sud, la Chine et le Japon ont augmenté de façon assez importante, ce qui a entraîné une augmentation de deux milliards de dollars par rapport à l'année précédente. En Colombie-Britannique, l'industrie du bois d'oeuvre résineux observe des résultats significatifs. Dans ma circonscription, quelqu'un a envoyé sa première palette en Chine, alors nous sommes véritablement ravis de voir ce partenariat commencer à fonctionner.

J'aimerais que vous parliez un peu plus de ce que nous faisons pour diversifier nos relations commerciales ces dernières années et pourquoi c'est si important.

• (0930)

**L'hon. Jim Flaherty:** Il y a de bonnes nouvelles ici, comme vous le savez, pas seulement en Colombie-Britannique, mais ailleurs. Il y avait une déficience sur le plan des accords de libre-échange avant l'élection de notre gouvernement en 2006. Depuis cette époque, neuf pays ont conclu des accords de libre-échange avec le Canada — nous avons obtenu un plus grand nombre d'accords que n'importe quel autre gouvernement canadien dans l'histoire —, dont un accord conclu avec le Honduras la semaine dernière, que le premier ministre a annoncé dans le cadre de sa visite en Amérique latine.

À l'heure actuelles, de très importantes négociations de libre-échange se déroulent avec l'Union européenne et l'Inde — de toute évidence, de très grands blocs économiques. Nous assistons aussi à une nouvelle croissance dans le cadre de notre relation avec la Chine, et nos institutions financières bénéficient d'un accès élargi à ce marché, chose que je tente d'obtenir depuis plusieurs années lorsque j'interagis avec des représentants chinois, qui ont été réceptifs à cette idée.

L'idée n'est pas tant de réduire nos échanges avec les États-Unis, comme certains le croient. Je suis en faveur de l'augmentation des échanges avec les États-Unis, mais aussi de l'augmentation des échanges avec le reste du monde et de voir croître nos activités commerciales aux quatre coins de la planète, ce qui est une façon de protéger le Canada de la faiblesse économique qui sévit à d'autres endroits dans le monde.

**Mme Cathy McLeod:** J'aimerais aussi parler de l'incidence du secteur de l'élevage bovin sur cette croissance, qu'on observe notamment dans ma circonscription. L'industrie a eu beaucoup de difficultés ces dernières années à cause de la crise de l'EBS. La succession d'accords conclus s'est avérée importante pour rouvrir les marchés du secteur de l'élevage bovin. La Colombie-Britannique compte assurément sur le travail fantastique que nous faisons pour remettre les gens au travail et pour rendre ce domaine viable.

Ce qui échappe souvent aux gens au chapitre de notre situation économique — vous l'avez mentionné brièvement —, c'est que nous

sommes en bonne position sur le plan de notre ratio d'endettement et de notre déficit et avons remboursé des sommes importantes. Pourriez-vous rapidement nous parler de la position du Canada?

**L'hon. Jim Flaherty:** Le Canada fait bonne figure dans le monde. Ainsi, les entreprises et les Canadiens partout dans le monde ont une occasion fantastique à saisir, sincèrement, et peuvent faire fond sur tout ce que nous avons. Le reste du monde perçoit le Canada comme un havre, un très bon endroit pour faire des échanges commerciaux. Comme je l'ai dit, nous avons le système financier le plus solide au monde, ainsi que de fortes institutions financières, à une époque où les institutions financières ailleurs dans le monde font face à des difficultés, et notre situation budgétaire, au fédéral, est saine. Cela nous place dans une très bonne position.

• (0935)

**Le président:** Merci, madame McLeod.

Allez-y, monsieur Mai, pour cinq minutes, s'il vous plaît.

[Français]

**M. Hoang Mai (Brossard—La Prairie, NPD):** Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre des Finances, je vous remercie de votre présence.

Dans le Plan d'action économique du Canada, le gouvernement affirme que les investissements dans le secteur des infrastructures stimulent l'économie. Selon le premier ministre du Québec, 14 milliards de dollars investis dans les travaux d'infrastructures représentent 100 000 emplois directs. Pourtant, le Canada a un déficit criant sur le plan des infrastructures.

La Fédération canadienne des municipalités a estimé que la portion de ce déficit pour les municipalités atteignait 123 milliards de dollars en 2007. Il existe des besoins urgents en matière d'infrastructures. Pour ne citer que quelques exemples, mentionnons le traitement des eaux des Premières nations, le logement abordable, le transport en commun, les routes et les ponts, dont le pont Champlain.

[Traduction]

Nous sommes heureux de l'investissement consenti au projet du Bas-Churchill, mais nous aimerions que d'autres provinces puissent profiter d'un tel investissement.

Monsieur le ministre, vous avez beaucoup fait allusion à la situation de la dette en Europe. Comme vous le savez, nous ne sommes pas en Europe. Nous avons le rapport dette-PIB le plus bas de tous les pays du G-7. Nous croyons aussi à l'équilibre budgétaire et à la réduction du déficit, mais il importe d'établir la distinction entre un investissement et une dépense.

[Français]

Dans le contexte économique actuel, et sachant qu'investir dans les infrastructures favorise une meilleure productivité des entreprises, la création d'emplois, une croissance économique et, par conséquent, une réduction de la dette, sans compter une meilleure qualité de vie pour les familles et les communautés, pourquoi le gouvernement n'annonce-t-il pas des investissements majeurs additionnels pour rebâtir nos infrastructures?

**L'hon. Jim Flaherty:** Je remercie le député de sa question.

Nous devons avoir un budget équilibré en 2014-2015.



[Traduction]

Nous avons engagé d'énormes dépenses en infrastructure. C'est pourquoi nous accusons un déficit de plus de 30 milliards de dollars à l'heure actuelle.

Nous devons retrouver l'équilibre budgétaire. Dans le cas contraire, à vrai dire, nous allons suivre la même voie que certains pays européens et, dans une moindre mesure, les États-Unis, et cette voie ne mène pas à un bon endroit. Cette voie mène à un endroit où les gouvernements ne peuvent pas gérer leur situation budgétaire et sont contraints de faire des compressions draconiennes et font face à des populations qui — avec raison — sont mécontentes et inquiètes des compressions draconiennes imposées afin de rétablir l'équilibre budgétaire. Nous avons évité cette situation au Canada grâce à une gestion budgétaire prudente et nous avons l'intention de continuer.

Nous allons maintenir le cap et nous allons équilibrer le budget en 2014-2015. Nous faisons de modestes dépenses dans le cadre de la deuxième étape du plan d'action économique du Canada, particulièrement au chapitre de l'embauche, en raison de la préoccupation liée au chômage, mais c'est le plan, et nous avons l'intention de respecter le plan.

**M. Hoang Mai:** Nous croyons que la meilleure façon de faire croître notre économie et de réduire notre dette consiste à mettre les Canadiens au travail. Couper les dépenses pour réduire le déficit à un moment où le rendement de l'économie est si faible nuit aux familles et aux collectivités.

Nous savons qu'il y a un besoin d'investissement en infrastructure. Dans ma circonscription, où est situé le pont Champlain, il y a des problèmes de circulation. La perte de productivité équivaut à 2,1 milliards de dollars annuellement. Je crois que l'investissement en infrastructure aiderait l'économie, à court et à moyen termes, et créerait aussi des emplois.

**L'hon. Jim Flaherty:** Les dépenses se poursuivent dans le domaine des infrastructures au Canada. Elles n'arrêtent pas. Nous avons financé cela sur une période de sept ans, et les dépenses se poursuivent dans le domaine des infrastructures, y compris, comme vous le savez, des dépenses importantes pour la réfection du pont Champlain à Montréal. Il s'agit d'initiatives importantes.

Comme je l'ai dit, le secteur privé doit maintenant faire sa part, puisque les bilans financiers sont positifs.

En ce qui concerne le plan de réduction, il faut comprendre que ce plan ne touche pas les transferts aux provinces et territoires et qu'il ne touche pas les transferts aux citoyens du Canada. Nous ne sommes pas en train de faire ce que les libéraux ont fait au milieu des années 1990, lorsqu'ils ont nui à la santé et à l'éducation en gelant et en réduisant le financement aux provinces. Ce n'est pas ce que nous allons faire, mais nous cherchons à épargner 5 p. 100 dans le budget de fonctionnement du gouvernement.

Des gens d'affaires m'ont dit qu'il s'agit de rien de plus qu'une modeste réduction des dépenses gouvernementales. Cette réduction est cependant nécessaire, si nous voulons retrouver l'équilibre budgétaire d'ici 2014.

• (0940)

**Le président:** Merci.

Nous allons maintenant écouter M. Del Mastro, s'il vous plaît.

**M. Dean Del Mastro (Peterborough, PCC):** Merci, monsieur le président, et merci, monsieur le ministre Flaherty, d'être ici aujourd'hui et aussi de ce que j'appellerais votre leadership constant en période de difficultés économiques, surtout récemment.

Je sais que je m'exprime au nom de nombreux Canadiens de toutes les allégeances politiques lorsque je dis qu'il est important de s'en tenir à un plan. Ce plan — le plan d'action économique du Canada, un plan de faible imposition pour la création d'emplois et la croissance économique — a été conçu dans le contexte d'une économie mondiale potentiellement fragile et d'un rétablissement qui se fera de façon inégale. Il a été conçu dans ce contexte, et nous nous en tenons à ce plan.

Malgré ce que M. Brison peut dire, j'ai ici une note... j'ai écrit à de nombreux libéraux éminents, mais je dirais qu'il est possible que nous voyions davantage de licornes ici au cours de la 41<sup>e</sup> législature. On verra peut-être plus de licornes que de libéraux éminents.

Cela dit, j'ai effectivement pris connaissance au cours de la fin de semaine du fait que Warren Kinsella a écrit un article intitulé « *In grudging praise of Flaherty* ». Il y a une note de la rédaction dans laquelle on conseille aux conservateurs de vérifier où se trouvent les sels volatils et de s'asseoir confortablement avant de lire l'article, et il y a une autre note à la fin dans laquelle l'auteur avertit les conservateurs de ne pas conduire de machinerie lourde après avoir lu l'article.

Cela dit, Warren Kinsella a dit quelque chose, et je suis tout à fait d'accord avec lui à cet égard: « M. Flaherty a été la voix de la raison et du calme. Dans tout ça, le... ministre des Finances a fait ce qu'il avait à faire — il a rappelé à tout le monde que notre économie a des fondements durs comme le roc. Notre système bancaire est sûr. Nos pratiques de prêt sont saines. »

M. Kinsella a poursuivi en disant: « Nous sommes dans une bonne situation... on ne peut le nier: M. Flaherty a mené nos affaires économiques avec une certaine compétence. »

Je veux maintenant changer légèrement de ton.

**L'hon. Jim Flaherty:** Pourquoi? Continuez.

**M. Dean Del Mastro:** Je pourrais continuer.

**L'hon. Jim Flaherty:** Je l'ai trouvé excellent.

**M. Dean Del Mastro:** L'une des grandes réalisations au sujet desquelles on n'a pas beaucoup écrit au cours de l'été dernier, c'était le G-20. Vous vous y êtes présenté avec un programme précis, celui de vous opposer à un impôt mondial pour les banques, et nous recommençons à entendre des propositions d'instauration de ce genre d'impôt sur les transactions financières. En effet, un député du NPD, Peter Julian, a parlé de déposer un projet de loi visant à créer un impôt sur les transactions financières pour les Canadiens. Nous recommençons à entendre des rumeurs concernant ce genre d'impôt en Europe.

Je trouve ce genre de conversations troublant, surtout en périodes d'instabilité et lorsque les marchés sont en recherche de confiance. Pouvez-vous confirmer que le Canada continuera de s'opposer à toute forme d'impôt mondial sur les transactions financières?

**L'hon. Jim Flaherty:** Oui, le Canada continuera de s'opposer à toute forme d'impôt du genre, pour plusieurs raisons. Premièrement, il s'agit d'un impôt punitif. Deuxièmement, c'est une mesure improductive, en fait, parce qu'elle réduit le pouvoir de prêter des institutions financières, dont nous avons besoin à une époque de croissance économique relativement modérée. Il s'agit en partie de trouver un bouc émissaire. Ça ne règle pas le problème.

L'enjeu en Europe, c'est la nécessité de procéder à l'assainissement des finances publiques, ce qui est une façon savante de dire qu'il faut retrouver les surplus et recommencer à rembourser la dette publique. Voilà l'enjeu. Il ne s'agit pas de créer un impôt pour les banques ou les institutions financières.

Il est intéressant de constater que nos alliés étaient lorsque nous avons mené l'assaut contre l'impôt sur les transactions financières à l'échelle mondiale. Nos alliés n'étaient pas la plupart des pays européens. Nos alliés étaient les nouveaux membres du G-20, qui se sont joints au Canada et ont dit que c'était se tirer dans le pied, que c'était quelque chose qu'il ne fallait pas faire. Comme je l'ai dit, cette alliance unissait le Canada, le Mexique, l'Argentine et d'autres pays à l'économie croissante de l'Asie.

**M. Dean Del Mastro:** Merci beaucoup.

Je veux revenir sur le plan d'action économique du Canada. Vous avez parlé du plan d'action économique et du fait que nous sommes en voie de réaliser l'équilibre budgétaire d'ici 2014-2015. Selon vous, que révèle la comparaison entre le Canada et nos partenaires du G-7 ou nos partenaires du G-20? Quel message les investisseurs mondiaux reçoivent-ils lorsque nous pouvons dire avec confiance que le Canada s'est doté d'un plan pour nous ramener à l'équilibre budgétaire d'ici 2014-2015?

• (0945)

**Le président:** Encore une fois, soyez bref, monsieur le ministre.

**L'hon. Jim Flaherty:** Le gouvernement est crédible lorsqu'il dit que nous pouvons atteindre l'équilibre budgétaire. Nous formons maintenant un gouvernement majoritaire, comme vous le savez. Nous n'avons pas conçu un plan selon lequel nous allions atteindre l'équilibre en dix ans ou en huit ans. Nous avons conçu un plan qui nous permettra d'atteindre l'équilibre avant la fin du mandat que les Canadiens ont jugé bon de nous confier, et cela contribue à notre crédibilité à l'échelle mondiale. Comme je l'ai dit, nos institutions financières sont saines, et notre situation budgétaire est saine. La portée de notre plan de réduction budgétaire est modeste, et c'est un plan qui est assurément réalisable.

**Le président:** Merci.

Nous allons entendre M. Marston, s'il vous plaît.

**M. Wayne Marston (Hamilton-Est—Stoney Creek, NPD):** Merci, monsieur le président, et merci, monsieur le ministre. Je souhaite remercier aussi ces messieurs d'être venus ici aujourd'hui. C'est un jour très important pour les Canadiens.

Le domaine sur lequel portent mes critiques est celui des pensions. J'aimerais prendre un instant pour parler de la leçon qu'ont tirée les Canadiens des variations imprévisibles des marchés et de l'impossibilité de prévoir comment ceux-ci vont évoluer. C'est une leçon dont ils ne peuvent faire fi. Il est très clair que l'épargne-retraite en dehors des régimes publics ou des régimes de pensions à prestations déterminées s'est encore une fois évanouie.

Monsieur le ministre, je suis sûr que vous comprenez que le nouveau régime de pensions collectif n'est pas très utile pour atténuer le risque lié à un événement particulier. En fait, je dirais qu'il met à risque les épargnes des Canadiens plus que jamais.

Je veux vous ramener à la fin de la session de 2009. Je vous ai posé une question au sujet du Régime de pensions du Canada. Vous avez dit à ce moment-là que vous envisagiez d'accroître le Régime de pensions du Canada, et, d'après ce que je sais, avant les rencontres auxquelles vous avez participé à Kananaskis, jusqu'à six ministres des Finances des provinces vous ont écrit pour vous demander de faire ce que les Canadiens souhaitaient clairement que vous fassiez, c'est-à-dire d'accroître leur régime public. Il y a eu deux épisodes de pression importante sur les régimes privés en raison des bouleversements touchant les marchés à l'échelle internationale en trois ans seulement, et cela a fait comprendre aux futurs retraités et à ceux qui

épargnent pour leur retraite à quel point contribuer à un régime de pensions, c'est comme jouer à la roulette.

Monsieur le ministre, allez-vous supprimer les obstacles à l'accroissement du Régime de pensions du Canada? Le régime de pensions à prestations déterminées est celui qui a le coût le plus faible, c'est le meilleur mécanisme d'épargne et ce sont les Canadiens qui le détiennent. Allez-vous le faire, monsieur?

**L'hon. Jim Flaherty:** Permettez-moi de commencer par dire qu'il n'y a pas de consensus entre les provinces et le gouvernement du Canada à l'égard de l'accroissement du Régime de pensions du Canada à ce moment-ci. Nous en avons beaucoup parlé, et je ne dis pas que ça ne va pas se produire dans l'avenir s'il y a un consensus entre les provinces. Comme vous le savez, les provinces et le gouvernement fédéral régissent ensemble le Régime de pensions du Canada, mais, pour l'instant, il n'y a pas de consensus.

Il y a un consensus pour ce qui est d'adopter le Régime de pensions agréé collectif, qui aidera les gens qui travaillent pour une petite entreprise et obtenir les mêmes avantages que les gens qui travaillent pour des entreprises de taille plus importante et qui ont leurs propres régimes de pensions. Les gens qui travaillent pour une petite entreprise bénéficieront d'un régime de pensions collectif qui leur permettra d'accéder à la force des grands régimes de pensions et aux conseils en matière d'investissement dont ils profitent.

Le temps n'est pas venu, selon nous, d'imposer un nouveau fardeau financier aux employeurs. Comme votre collègue le disait plus tôt, nous avons un problème de chômage, et nous voulons que les entreprises embauchent davantage de gens. Nous voulons éviter d'enlever de l'argent aux entreprises au moyen de contributions obligatoires à un Régime de pensions du Canada accrues, parce que cela réduirait leur capacité d'embaucher des gens.

**M. Wayne Marston:** Monsieur, il est évident que vous allez constater l'existence d'un petit désaccord; je sais qu'il n'y a pas de consensus parfait entre les ministres des finances, et je suis d'accord avec vous là-dessus, mais la majorité de ces ministres se sont dits en faveur de la mesure.

Une autre chose, c'est que vous parlez de ne pas mettre de pression sur les employeurs, mais, compte tenu des faibles taux d'intérêt à l'heure actuelle et du fait que beaucoup d'employeurs doivent bonifier leurs régimes de pensions existants, l'expansion du RPC est pleine de bon sens, à mes yeux. Elle aurait pour effet d'enlever beaucoup de pression aux employeurs dans l'avenir. Je sais que vous envisagez un plan à long terme pour le RPC, et les régimes de pensions prévus en question sont très sollicités en ce moment.

Je ne comprends pas très bien pourquoi il faut attendre. Si nous nous rappelons ce qui se passait en 2009, il me semble que nous étions plutôt optimistes, lorsque je vous ai posé la question à la Chambre. Tout à coup, nous nous retrouvons dans une situation où les mesures ne sont pas prises au rythme que nous souhaitons.

**L'hon. Jim Flaherty:** L'une des réalités, c'est que les ministres des Finances de l'ensemble du pays constatent la croissance économique relativement faible dans les pays occidentaux industrialisés et la croissance modérée au Canada et hésitent à imposer un fardeau financier supplémentaire aux entreprises, surtout aux petites entreprises qui sont à l'origine de la majeure partie de la création d'emplois.

Nous agissons. Ted Menzies, le ministre d'État aux finances, a rencontré les ministres des Finances de l'ensemble du pays au cours de l'été pour leur proposer l'idée du régime de pensions agréé collectif, et j'espère que nous allons pouvoir procéder à l'adoption de ce régime très rapidement.

• (0950)

**Le président:** Vous avez 30 secondes, monsieur Marston.

**M. Wayne Marston:** Je vais répéter que nous croyons que c'est le temps pour nous d'investir dans la création d'emplois pour les Canadiens en investissant dans nos infrastructures. Nous avons entendu parler de Montréal, du tunnel, du pont Champlain, et il y a d'autres grands projets de partout au pays dans lesquels nous pourrions investir. Se débarrasser du déficit sur le plan de l'emploi et ramener cet argent dans l'économie serait une mesure importante, entre autres, à ce moment-ci.

**Le président:** Monsieur le ministre, avez-vous un bref commentaire à faire?

**L'hon. Jim Flaherty:** Je comprends ce qui préoccupe véritablement le député en ce qui concerne les pensions. C'est un domaine compliqué, et il s'agit d'un domaine dans lequel nous allons continuer de travailler. Je remercie le député de ses commentaires et conseils.

**Le président:** Merci, monsieur Marston.

Nous allons maintenant écouter Mme Young, s'il vous plaît, pendant cinq minutes.

**Mme Wai Young (Vancouver-Sud, PCC):** Merci encore de passer votre anniversaire avec nous, monsieur Rajotte.

Monsieur le ministre Flaherty, merci encore une fois d'être venu ici aujourd'hui.

Comme vous l'avez mentionné dans votre déclaration, le gouvernement s'en tient à ses plans et continue de se concentrer sur l'économie, notamment sur la mise en oeuvre de la prochaine étape du plan d'action économique du Canada. Je suis heureuse de faire remarquer que ce plan inclut non seulement de nombreuses mesures visant à favoriser le rétablissement économique du Canada, mais également des initiatives visant à soutenir les familles canadiennes.

Dans ma circonscription de Vancouver Sud, il y a beaucoup de familles. C'est une région très résidentielle. Nous avons la plus grande diversité ethnique au Canada, ainsi qu'une proportion d'aînés plus élevée que la moyenne. Bon nombre des mesures visant à soutenir les familles canadiennes sont des mesures au sujet desquelles j'ai entendu des remarques positives et enthousiastes, alors je voulais vous transmettre ce message aujourd'hui, monsieur le ministre.

Je veux également faire remarquer que, pour ce qui est du soutien aux familles canadiennes, le gouvernement a maintenu le cap pour ce qui est des paiements de transfert fédéral-provinces. Ces paiements sont demeurés stables, et nous avons pris l'engagement d'accroître les transferts en matière de santé de 6 p. 100 par année. Comme nous le savons, ces mesures sont des mesures qui soutiennent les familles canadiennes dans les domaines de l'éducation, de la santé, et ainsi de suite.

Aujourd'hui, je veux mentionner en particulier le soutien de mes électeurs à l'égard du nouveau crédit d'impôt pour les aidants familiaux, qui est un nouveau crédit impressionnant. Au sein de nos communautés ethniques de Vancouver, beaucoup d'aidants s'occupent effectivement de notre population vieillissante, de nos aînés, ainsi que de jeunes qui se trouvent peut-être dans une situation où ils ont des besoins spéciaux. Je fais remarquer que ce nouvel incitatif fiscal pour les aidants familiaux est de 15 p. 100 et de 2 000 \$ par famille. Il va toucher plus de 500 000 aidants du Canada. En 2011-2012, il s'agit d'un investissement de 40 millions de dollars pour

soutenir nos familles, et ce sera 160 millions de dollars pour l'année suivante.

Je fais aussi remarquer que nous poursuivons et étendons notre programme de rénovation de maison écoÉNERGIE. Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, la région de Vancouver Sud est très résidentielle, alors il s'agit d'un programme qui est aussi bien accueilli par mes électeurs. Il fournit près de 870 millions de dollars sur deux ans pour lutter contre les changements climatiques et améliorer la qualité de l'air. Il fournit aux propriétaires des subventions pouvant aller jusqu'à 5 000 \$ pour rendre leur maison plus efficace sur le plan énergétique, ce qui contribuera à réduire le fardeau des coûts élevés d'énergie. Encore une fois, il s'agit d'une mesure très bien accueillie.

Enfin, je veux parler des aînés, parce que Vancouver Sud compte une très forte proportion de personnes âgées. Le supplément de revenu garanti accru va profiter aux couples, qui recevront 840 \$ par année, et aux personnes âgées seules, qui recevront 600 \$. C'est une mesure qui viendra en aide aux familles et aux aînés jusqu'à concurrence de trois millions de dollars par année, et qui touchera 680 000 aînés du Canada.

Je mentionne ces mesures parce que mes électeurs et moi sommes très heureux que le gouvernement continue d'appuyer les familles du Canada dans la prochaine étape du plan d'action économique, ce qui est très important à mes yeux.

Après avoir parlé des familles, cependant, je veux parler un peu de l'avenir et demander au ministre de souligner certaines mesures que le gouvernement prend au cours de la prochaine étape du plan d'action économique pour assurer la prospérité à long terme du Canada. Pourriez-vous parler plus précisément des mesures touchant l'innovation, l'éducation et la formation?

• (0955)

**Le président:** Monsieur le ministre, vous allez devoir répondre en à peu près une minute, alors soyez très concis.

**L'hon. Jim Flaherty:** Je remercie la députée de Vancouver Sud de sa question, et, bien entendu, je reconnais les besoins des familles du Canada, dont les députés connaissent très bien l'existence. J'inclus là-dedans le crédit d'impôt pour les activités artistiques des enfants, dont nous avons beaucoup entendu parler aussi cet été.

Pour ce qui est de la recherche et développement, bien sûr, il est crucial que nous fassions la promotion de la cause de la recherche et développement au Canada, la cause de l'innovation, et nous le faisons dans le cadre des budgets depuis 2006.

L'une des réussites les plus importantes que je mentionnerai, ce sont les chaires d'excellence en recherche du Canada, surtout en ce qui concerne l'économie numérique. Les universités et leur président ont eu de très bons mots à l'égard du fait que nous avons créé de nouvelles chaires d'excellence en recherche du Canada et que nous avons donné plus d'ampleur au programme canadien de prêts aux étudiants, non seulement pour les étudiants à temps plein, mais aussi pour les nombreux Canadiens qui étudient à temps partiel dans un établissement d'enseignement postsecondaire.

Par ailleurs, nous favorisons l'accréditation des compétences en rendant les frais d'examen admissibles à un allègement fiscal pour les professions et les métiers. Toutes ces choses ont beaucoup d'importance par rapport à la croissance de l'innovation au Canada.

**Le président:** Merci beaucoup, madame Young.

Il reste un tour très bref avec M. Giguère pour terminer.

[Français]

**M. Alain Giguère (Marc-Aurèle-Fortin, NPD):** Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre des Finances, vous avez déclaré un peu plus tôt qu'il était important de procéder à l'assainissement des finances publiques. Le problème est que cela n'implique pas seulement un contrôle des dépenses, mais aussi un contrôle des revenus.

Manifestement, le Canada a un grave problème relativement aux paradis fiscaux et aux planifications fiscales abusives. Tout cela s'accroît chaque fois que vous présentez un budget. Si on abolissait simplement les possibilités de planifications fiscales abusives, je crois qu'on n'aurait même pas besoin d'entreprendre une lutte contre le déficit.

Vous avez déclaré aussi que le Canada était un paradis pour faire des affaires. Manifestement, c'est le cas, puisque les entreprises privées ont accumulé 500 milliards de dollars. Notre problème est que ces affaires ne se transforment pas en investissements. Si seulement une fraction des sommes accumulées par les entreprises privées se transformait en investissements et si, au lieu de leur demander de faire des investissements, nous avions des mesures législatives pour les pousser à faire ces investissements, nous pourrions réduire considérablement le nombre de chômeurs, qui est de 1,7 million. Si ces chômeurs devenaient des ouvriers, nous n'aurions aucun problème de déficit.

[Traduction]

**L'hon. Jim Flaherty:** En fait, nous avons supprimé de très importantes échappatoires fiscales. Je demande à M. Robidoux de parler des aspects techniques de ces échappatoires.

**Le président:** Veuillez faire un commentaire bref.

**M. Benoît Robidoux (sous-ministre adjoint, Direction de la politique économique et fiscale, ministère des Finances):** Très brièvement, dans le Budget 2011, nous avons supprimé des échappatoires fiscales de quatre milliards de dollars sur cinq ans, ce qui faisait partie des mesures d'économie prévues dans le Budget 2011. Je n'ai pas les chiffres pour 2010, mais, si ma mémoire est bonne, c'était encore plus que ça en 2010.

**Le président:** Merci.

J'hésite à interrompre la discussion, mais notre prochain invité est là.

Monsieur le ministre, merci beaucoup à vos fonctionnaires et à vous d'être venus ici ce matin, ainsi que de votre exposé et de vos réponses à nos questions.

Je vais demander aux journalistes de poser leurs questions à l'extérieur, s'ils en ont, et nous allons inviter le gouverneur Carney à se joindre à nous et allons procéder le plus rapidement possible. Merci.

• (0955)

(Pause)

• (1000)

**Le président:** Je veux commencer la deuxième moitié de la séance en accueillant M. Mark Carney, gouverneur de la Banque du Canada. Nous sommes très heureux de l'accueillir. Je sais qu'il présente un exposé au comité au moins deux fois par année, ce que nous apprécions beaucoup. C'est à ces occasions que nous tenons nos meilleures discussions.

Nous accueillons aussi de nouveau le premier sous-gouverneur, M. Tiff Macklem. Merci beaucoup d'être ici ce matin.

Nous avons très peu de temps, monsieur le gouverneur, alors nous allons tout de suite écouter votre exposé. Ensuite nous passerons aux questions des députés.

Merci beaucoup. Nous avons hâte d'entendre vos commentaires.

**M. Mark Carney (gouverneur, Banque du Canada):** Merci beaucoup, monsieur le président et merci au comité de nous offrir l'occasion de comparaître ce matin. Nous allons faire une brève déclaration, puis nous serons heureux de répondre à vos questions. Joyeux anniversaire, monsieur le président, en passant.

Nous allons commencer par l'évolution économique et financière récente.

Au cours des dernières semaines, plusieurs risques à la baisse entourant la projection énoncée par la Banque en juillet se sont matérialisés. La crise de la dette souveraine en Europe s'est intensifiée, la cote de crédit des États-Unis a été abaissée, et une vaste gamme de données ont révélé un ralentissement de la croissance mondiale.

[Français]

Les États-Unis vivent la plus faible reprise depuis la crise de 1929. Ce n'est guère surprenant, puisque l'histoire nous enseigne que les récessions qui s'accompagnent d'une crise financière sont généralement plus profondes et sont suivies d'une reprise deux fois plus longue.

De plus, les récentes révisions apportées aux données indiquent que la récession américaine a été encore plus profonde, et la reprise qui a suivi le creux, encore plus modeste, que ce qui avait été annoncé précédemment.

La banque s'attend à ce que les ménages américains continuent à restreindre leurs dépenses étant donné leur niveau d'endettement élevé, le recul important de leur richesse et la situation difficile du marché du travail. En outre, les stimulants budgétaires se transformeront bientôt en freinage budgétaire.

[Traduction]

Depuis plus d'un an, la Banque est préoccupée par les perspectives de résolution des tensions internes au sein de la zone euro. Certaines de ces craintes sont maintenant confirmées: les difficultés budgétaires et financières aiguës en Europe ont engendré une baisse généralisée de l'appétit pour le risque et pourraient entraîner des bouleversements plus graves sur les marchés mondiaux du financement.

Face aux incertitudes en Europe et aux signes de ralentissement de la croissance mondiale, les cours des actions et des produits de base ont fortement baissé, et la volatilité sur les marchés financiers s'est vivement intensifiée. Les répercussions sur les marchés financiers canadiens ont été moins marquées, mais sont tout de même notables. Il importe de souligner que les actions canadiennes ont affiché une bien meilleure tenue que leurs pendants américains, britanniques et européens et que nos marchés de financement essentiels ont continué de fonctionner de façon ordonnée. Cette évolution contribuera à assurer des flux de crédit appropriés aux ménages et aux entreprises du Canada.

Les événements récents nous rappellent que, dans un monde submergé par les dettes, l'assainissement du bilan des banques, des ménages et des pays va prendre des années. Par conséquent, le rythme, le profil et la variabilité de la croissance à l'échelle du globe se modifient, et le Canada doit s'adapter.

Bref, les forts vents contraires extérieurs auxquels la Banque fait référence depuis longtemps soufflent maintenant plus fort. Pour les producteurs canadiens, la vigueur persistante du dollar canadien accentue la faiblesse de la demande américaine. En grande partie sous l'effet de ces facteurs externes, les données canadiennes récentes laissent présager une croissance minimale ou légèrement négative au deuxième trimestre. Parallèlement, l'évolution du marché du travail et les intentions d'investissement des entreprises donnent à penser que l'économie canadienne demeurera vigoureuse.

La Banque prévoit toujours que la croissance s'accélénera au deuxième semestre, à la faveur des investissements des entreprises et des dépenses des ménages. Le dynamisme continu des principales économies émergentes devrait également contribuer à maintenir les produits de base à des niveaux relativement élevés. Cependant, par rapport aux attentes que nous avons exposées précédemment, nous anticipons une légère baisse du rythme de l'activité économique à l'échelle mondiale et, par conséquent, au Canada, ce qui aura des répercussions sur le taux d'utilisation des ressources et les pressions inflationnistes.

• (1005)

[Français]

Depuis le début de la crise, la stratégie économique consistait à favoriser une croissance de la demande intérieure face à ces forts vents contraires extérieurs et à encourager les entreprises canadiennes à se moderniser et à se réorienter en fonction de la nouvelle économie mondiale.

En réaction à la récession prononcée et synchronisée à l'échelle du globe, la banque a abaissé rapidement le taux directeur pour l'établir au plus bas niveau possible. Elle a presque doublé son bilan afin de fournir des liquidités exceptionnelles aux secteurs financiers. Elle a aussi donné des indications extraordinaires quant à la trajectoire probable du taux directeur grâce à l'engagement conditionnel qu'elle a pris.

Les programmes de relance budgétaire mis en oeuvre par les gouvernements fédéral et provinciaux ont fourni un soutien additionnel important à la demande intérieure et contribué de façon marquée à la croissance économique du Canada en 2009 et 2010.

[Traduction]

Grâce à la vigueur sous-jacente de nos facteurs fondamentaux, notamment la résilience de notre système financier, ces politiques se sont révélées très efficaces. La demande intérieure au pays accrue plus de deux fois plus vite qu'aux États-Unis. Le Canada a récupéré toute la production et environ 140 p. 100 des emplois perdus pendant la récession. Et la stabilité des prix a constamment été maintenue.

Comme le ministre des Finances l'a souligné, à juste titre, et comme l'évolution récente l'a fait ressortir, la viabilité des finances publiques est fondamentale. Il est essentiel de conserver l'avantage dont jouit le Canada à ce chapitre au moyen d'un plan d'assainissement budgétaire mis en oeuvre à un rythme approprié, conformément aux engagements pris au sommet du G-20 qui s'est déroulé à Toronto.

De même, les prêts octroyés au secteur privé ne peuvent croître de façon illimitée. Les Canadiens sont aujourd'hui aussi endettés que les Américains et les Britanniques. Dans un contexte caractérisé par des taux d'intérêt exceptionnellement bas, nous devons veiller à ne pas répéter les erreurs d'autres pays, qui doivent maintenant relever le défi de réduire en même temps le niveau insoutenable de leur endettement public et privé.

Dans ce contexte extérieur difficile, la Banque continuera de soutenir l'expansion économique du Canada de cinq façons.

Premièrement, la meilleure contribution que la politique monétaire puisse apporter consiste à maintenir l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible. La politique monétaire est axée sur la cible de 2 p. 100 que nous visons pour l'inflation mesurée par l'IPC global. Il s'agit d'un engagement symétrique. Autrement dit, la Banque est tout aussi préoccupée quand l'inflation tombe sous la cible que lorsqu'elle la dépasse. Depuis l'éclatement de la crise, la Banque a démontré sa flexibilité et sa rapidité à réagir dans la conduite de la politique monétaire. À mesure que la reprise au Canada a progressé, nous avons insisté sur le fait que nous ferions preuve de prudence en ce qui a trait à toute réduction possible du degré de détente monétaire.

Comme nous l'avons souligné dans notre plus récent RPM, notre approche reposera toujours sur une analyse approfondie et réfléchie et sur un jugement éclairé, plutôt que sur des règles mécaniques. Ce point est particulièrement important dans le contexte actuel, où soufflent de forts vents contraires extérieurs. Bien évidemment, si les perspectives concernant la croissance et l'inflation changent, l'orientation de la politique monétaire sera modifiée en conséquence.

Deuxièmement, la Banque prendra les mesures nécessaires afin que les marchés de financement essentiels demeurent liquides. En cas de choc systémique majeur, la Banque dispose d'un large éventail d'outils pour fournir des liquidités exceptionnelles conformément à un cadre fondé sur des principes. Parallèlement, les liquidités de la banque centrale ne doivent pas remplacer une saine gestion des risques par les institutions financières privées. C'est pourquoi la Banque continuera de collaborer avec le BSIF afin de prévenir l'aléa moral, en veillant à ce que les banques privées conservent des réserves de liquidités adéquates.

Troisièmement, nous devons continuer de rendre le système financier plus résilient, au Canada et à l'échelle mondiale. Les événements récents font ressortir l'importance d'appliquer les réformes financières du G-20, notamment les exigences de fonds propres et de liquidités prévues dans l'accord de Bâle III. Étant donné la position de chef de file qu'occupent nos banques et la concordance entre les nouvelles normes et celles du Canada, ce n'est pas le moment pour notre pays de passer d'élève modèle à dernier de classe. De plus, il est dans l'intérêt du Canada de voir à ce que les autres puissent suivre son exemple. Le risque qu'une nouvelle crise financière étrangère ne vienne secouer son économie s'en trouvera ainsi réduit.

Quatrièmement, la banque continuera de travailler de concert avec ses partenaires fédéraux pour surveiller les risques pesant sur la stabilité financière et mettre au point les moyens d'intervention appropriés. Citons l'exemple de l'approche pondérée adoptée pour faire face à l'endettement croissant des ménages. Depuis 2008, le gouvernement fédéral a pris, en temps opportun, une série de mesures prudentes afin de resserrer les exigences de l'assurance hypothécaire et de favoriser ainsi la stabilité à long terme du marché canadien du logement.

Enfin, comme les risques les plus grands pour notre économie proviennent de l'étranger, la Banque doit travailler avec ses collègues internationaux alors qu'ils s'attaquent au double défi que représente la réduction du niveau excessif de la dette privée et de la dette publique. La situation est particulièrement sérieuse en Europe, où des plans budgétaires nationaux crédibles doivent s'accompagner de vastes changements des mécanismes budgétaires et de gouvernance économique européens.

●(1010)

[Français]

Nous sommes en discussion constante et intensive avec nos collègues européens de façon bilatérale ainsi que dans le cadre du G7, du G20, de la BRI et du Conseil de stabilité financière.

Comme la banque l'a souligné à maintes reprises, le principal défi consiste à rééquilibrer la demande entre les pays avancés et les pays émergents. À cette fin, la banque investit dans les efforts déployés actuellement par le G20 pour élaborer un cadre favorisant la libre circulation des capitaux. Elle collabore avec le Conseil de stabilité financière afin d'élaborer et de mettre en oeuvre de vastes réformes financières.

Enfin, elle travaille étroitement avec ses collègues du ministère des Finances afin d'orienter le cadre du G20 pour obtenir une croissance forte, durable et équilibrée. Ce rééquilibrage exigera des changements importants aux politiques budgétaires structurelles et du taux de change de nombreux pays.

[Traduction]

En conclusion, les défis qui se présentent dans le contexte économique mondial actuel sont importants, mais les occasions qui s'offrent au Canada le sont tout autant. La situation financière de nos entreprises et de nos administrations publiques est saine, nos institutions financières comptent parmi les plus résilientes du globe, et notre économie peut être adaptée aux sources futures de croissance mondiale. Pour tirer parti de ces avantages, nous devons continuer d'investir massivement en vue d'améliorer la productivité, et consentir des efforts soutenus en matière d'innovation afin de développer de nouveaux marchés.

Pour sa part, la Banque dispose d'une vaste gamme d'outils et de moyens d'action qu'elle continuera à utiliser au besoin pour faire en sorte que les Canadiens puissent saisir ces occasions dans un cadre de stabilité macroéconomique et financière nationale.

Là-dessus, monsieur le président, Tiff et moi serons heureux de répondre à vos questions.

**Le président:** Merci beaucoup de votre déclaration, monsieur Carney.

Nous allons commencer les questions des députés par Mme Nash, s'il vous plaît.

**Mme Peggy Nash:** Merci, monsieur le président.

Merci beaucoup, monsieur le gouverneur Carney; c'est bon de vous revoir. Bonjour, monsieur Macklem. Merci à vous deux d'être venus malgré le fait que c'est l'été. Nous sommes heureux que vous soyez ici.

Vous avez commencé à parler de la situation mondiale et de la récession potentielle causée par les problèmes politiques aux États-Unis qui ont mené à l'entente concernant le plafond de la dette. Ma question concerne le résultat de l'entente concernant le plafond de la dette.

Nous avons été témoins de l'abaissement de la cote par Standard et Poor et des fluctuations des marchés boursiers. Dans le cadre de l'entente en question, des réductions des dépenses seront imposées par le gouvernement des États-Unis en échange de l'augmentation du plafond de la dette, qui sera revu en 2012. Les États-Unis sont notre principal partenaire commercial, et ils reçoivent 70 p. 100 de nos exportations. Pourriez-vous décrire les répercussions potentielles de ces réductions sur l'économie canadienne?

●(1015)

**M. Mark Carney:** Merci, car il s'agit d'une question très importante. Permettez-moi de dire trois choses, si vous me le permettez, au sujet de l'entente concernant le plafond de la dette.

La première, c'est qu'il faut reconnaître que le processus qui a mené à cette entente a contribué au degré d'incertitude dans les marchés financiers mondiaux, ce qui a aggravé une préoccupation concernant les processus politiques au sein des grandes économies des États-Unis et de l'Europe, quoique ce soit pour des raisons différentes en Europe, évidemment. Ce processus a contribué en partie à l'incertitude et à la volatilité dans les marchés financiers.

La deuxième chose, pour répondre directement à votre question, c'est la répercussion directe et réelle de l'entente sur le plafond de la dette. Je vais ajouter une mise en garde et une idée connexe, mais, de prime abord, les répercussions progressives de l'entente concernant le plafond de la dette sur nos prévisions pour les États-Unis seront de l'ordre de 0,2 point de pourcentage de réduction de la croissance du PIB l'an prochain et quelque chose du genre en 2013. Il ne s'agit pas du freinage budgétaire total aux États-Unis; comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, le freinage budgétaire sera considérable à l'égard des plans actuels — à l'égard de tout autre plan budgétaire en place à partir de maintenant —, mais il y a des répercussions progressives, et ce sont les détails qui comptent, parce que, comme vous le savez, les réductions de dépenses précises n'ont pas encore été déterminées. Le comité bipartisan va prendre certaines de ces décisions ou formuler certaines de ces recommandations, et la nature de ces décisions pourrait modifier ce chiffre. Elle pourrait faire augmenter ce chiffre, et il est peu probable qu'elle le fasse diminuer, alors, au fur et à mesure que le processus va se dérouler, il sera très important que nous surveillions ce qui se décide exactement.

La troisième chose que je voudrais dire au sujet de la politique budgétaire américaine, c'est qu'il y a un aspect compensatoire dans celle-ci qui fera partie des négociations selon que les mesures de stimulation en place à l'heure actuelle seront supprimées ou non aux États-Unis. L'exemple le plus évident est celui de la réduction des cotisations sociales, qui arrivent bientôt à échéance. Le président a fait part récemment de son désir de prolonger la mesure. Cela aurait un effet positif sur la production aux États-Unis, mais c'est une décision qui appartient au gouvernement américain.

**Mme Peggy Nash:** Merci.

Je veux dire rapidement deux choses. Je remarque que l'IPC est de 2,7 p. 100, alors qu'il était auparavant de 3,1 p. 100. Je pense que c'est la première fois depuis février qu'il est passé sous la barre des 3 p. 100. Cela devrait permettre à la Banque de maintenir les taux d'intérêt à un bas niveau, même si je ne m'attends pas à ce que vous disiez quoi que ce soit là-dessus.

J'ai une autre petite question. Assurément, la crise de la zone euro est une préoccupation très importante, et il s'agit réellement d'une crise de la dette, contrairement à ce qui se passe aux États-Unis ou même au Canada. Ma question concerne les répercussions potentielles de la crise de la zone euro sur notre économie.

**M. Mark Carney:** Permettez-moi de dire deux choses.

Premièrement, en ce qui concerne les chiffres relatifs à l'IPC qui sont sortis aujourd'hui, tant le grand titre que les chiffres de base relatifs à l'IPC, sont conformes aux attentes que nous avions formulées dans le rapport sur la politique monétaire.

Deuxièmement, pour répondre à votre question sur la zone euro, il y a longtemps que nous avons déterminé que la situation de la zone euro était l'un des principaux risques de perte en cas de baisse. Une partie de ce risque s'est matérialisée, et je parle de la volatilité et des mouvements évidents dans les marchés financiers qui découlent de la situation là-bas. L'autre aspect de ce risque, c'est l'accélération de la prise de mesures d'austérité budgétaire en Europe dans l'ensemble, en partie pour régler le problème qui fait que les pressions dans les marchés financiers sont les contraintes du système financier européen et de sa capacité d'offrir du crédit. Ces deux aspects vont faire diminuer la croissance en Europe, qui constitue une partie importante de l'économie mondiale. Cela va avoir des répercussions sur l'économie mondiale et, au bout du compte, sur le Canada.

Il y a donc les répercussions directes des choix politiques qui ont déjà été faits. La question demeure, cependant, comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, qu'il s'agit d'une situation très délicate qui n'a pas encore été examinée à fond. De plus, d'autres mesures importantes supposant des changements assez fondamentaux quant à la gouvernance économique et aux ententes budgétaires ainsi que l'utilisation efficace de l'argent qui a été réservé déjà dans le cadre du FESF et d'autres mécanismes vont être très importantes pour ce qui est de déterminer l'issue définitive en Europe et, par les voies financières et réelles, les répercussions sur le Canada.

Une partie du risque de perte en cas de baisse s'est matérialisée. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous pensons que la poussée va être un peu moins forte à l'avenir, et il ne fait aucun doute que des éléments de ce risque de baisse existent encore.

• (1020)

**Le président:** Merci.

Nous allons passer à M. Van Kesteren. Allez-y, s'il vous plaît.

**M. Dave Van Kesteren (Chatham-Kent—Essex, PCC):** Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur le gouverneur, de vous être joint à nous ce matin.

J'aimerais réorienter un peu la discussion et que nous parlions de quelques-unes des choses que nous devons faire. J'aimerais que nous parlions du commerce et de la nécessité de diversifier nos relations commerciales.

Un peu plus tôt, nous avons discuté de la relation solide qu'a le Canada avec les États-Unis et les marchés émergents. Vous avez abordé ce sujet. J'aimerais lire une brève citation tirée d'une allocution que vous avez faite récemment devant le Canadian Club d'Ottawa. Je vous cite:

La crise financière a accéléré le déplacement du centre de gravité économique mondial. Les économies de marché émergentes représentent maintenant presque les trois quarts de la croissance à l'échelle du globe, contre seulement le tiers au début du millénaire.

Voilà des propos pénétrants. Le Canada a fait du bon boulot dans le cadre de l'ALENA au sein de l'hémisphère occidental. Nos relations commerciales s'étendent à présent aux pays de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud. Le premier ministre s'est rendu au Brésil, et dans d'autres marchés émergents, par exemple l'Inde et la Chine.

J'aimerais que vous exposiez aux membres du comité vos prévisions à long terme en ce qui concerne les marchés émergents. Plus particulièrement, dans quelle mesure vous attendez-vous à ce que la réorientation vers les marchés émergents se poursuive? Qu'est-ce que cela suppose en ce qui concerne l'importance des efforts déployés par le Canada en vue de poursuivre la diversification de ses marchés?

**M. Mark Carney:** Merci de votre question. Il s'agit d'une question très importante, qui touche au cœur de ce qui permettra la croissance économique au Canada à moyen et à long termes.

À notre avis, cette diversification des marchés devra constituer l'une des principales sources de croissance économique. Cela dit, je dois d'emblée souligner que l'économie américaine demeure la principale économie mondiale, malgré toutes les difficultés avec lesquelles elle est aux prises. Nous nous attendons à ce qu'elle connaisse des hauts et des bas, mais il n'en demeure pas moins que l'économie américaine va croître à un rythme raisonnable. Pendant un certain temps, le rythme de cette croissance ne sera pas aussi effréné qu'il l'était auparavant, mais les États-Unis demeurent un bon marché pour les entreprises canadiennes. Le Canada occupe une place privilégiée au sein de l'économie américaine, et, de toute évidence, il doit faire tout ce qu'il peut pour conserver cette place.

Cela dit, d'immenses possibilités s'offrent au Canada dans les pays émergents. La possibilité la plus simple et la plus évidente est celle qui se manifeste dans notre marché des produits de base. Que nos activités commerciales avec elles soient directes ou non, nous ressentons les effets bénéfiques de la demande qui provient de ces économies pour ce qui est des produits de base que nous exportons, qu'il s'agisse des métaux communs et précieux ou de produits du secteur de l'énergie. Les marchés émergents, particulièrement la Chine, sont les principaux facteurs d'établissement du prix de ces produits de base. Nous percevons les bénéfices nets qui découlent de cela.

Il y aura toujours de l'instabilité au chapitre du prix des produits de base, mais nous nous attendons, toutes choses étant égales par ailleurs, à ce que le prix des produits de base demeure relativement élevé dans un avenir prévisible. À nos yeux, cela procure une certaine confiance aux acteurs de ce secteur en ce qui a trait aux investissements à plus long terme à venir, lesquels pourraient englober notamment les pipelines, la diversification géographique et d'autres aspects faisant l'objet d'un examen très intensif.

Cependant, c'est en ce qui concerne les autres aspects que nous disposons d'une bonne marge de manoeuvre. Disons que le verre est à moitié plein. Nous avons beaucoup de latitude pour ce qui est de l'expansion du secteur manufacturier et de l'exportation de services. Au cours de la dernière décennie, nous avons perdu des parts de marché dans ces secteurs au sein des principales économies émergentes, et, par conséquent, l'un des messages que nous voulons transmettre, c'est que ces économies comptent pour plus de la moitié de la croissance économique mondiale — pour les trois quarts de cette croissance, comme vous l'avez mentionné. En fait, à l'heure actuelle, cette proportion s'élève probablement à 80 p. 100, malheureusement, vu le fléchissement de l'économie enregistrée en Europe et aux États-Unis. En outre, les marchés émergents sont à l'origine de plus de la moitié de la croissance des exportations dans le secteur manufacturier et dans celui des biens d'équipement, de sorte qu'il existe de véritables entreprises dont les Canadiens à tous les échelons de la chaîne d'approvisionnement peuvent tirer parti.

Cela n'est pas facile, dans la mesure où le développement de ces marchés et l'entrée au sein de ces nouvelles chaînes d'approvisionnement exigera des efforts soutenus, mais à ce chapitre, les tendances séculaires sont d'une importance fondamentale. Je vais vous donner deux ou trois brefs exemples, et je terminerai là-dessus, monsieur le président.

Examinons la Chine et l'Inde. Dans ces deux pays, tous les 18 mois, la population urbaine croît d'un nombre équivalent à la totalité de la population urbaine du Canada — c'est le nombre de personnes qui, tous les 18 mois, quittent les régions rurales de ces pays pour s'installer dans les villes. En outre, à l'échelle mondiale, chaque année, 70 millions de personnes font leur entrée au sein de la classe moyenne des principaux marchés émergents. Cela constitue une formidable occasion. Le gouvernement peut évidemment apporter une contribution au moyen d'accords commerciaux comme celui conclu avec la Colombie, et dont je sais qu'il a été appuyé par des membres du comité, de même qu'au moyen d'autres importantes activités de diversification.

J'aimerais ajouter une dernière chose — il s'agit de l'envers de la médaille, qu'il est également important de mentionner. Nous devons prendre conscience du fait que ces principaux marchés émergents — particulièrement la Chine, ou le bloc asiatique, si vous préférez — constituent les principaux fournisseurs de capital à long terme. Nous pourrions tirer parti de ces investissements étrangers au Canada, et les utiliser pour exporter dans ces pays des produits de qualité supérieure.

• (1025)

**M. Tiff Macklem (premier sous-gouverneur, Banque du Canada):** Puis-je ajouter un bref commentaire?

**Le président:** Veuillez être très bref.

**M. Tiff Macklem:** J'aimerais simplement ajouter que, depuis quelque temps, nous insistons sur le fait qu'il est nécessaire pour le Canada d'accroître ses contacts avec les marchés émergents. Je quitte ce soir le pays à destination de l'Inde, où je rencontrerai des hauts fonctionnaires de la banque centrale et du gouvernement, de même qu'un certain nombre de chefs de file de l'industrie. Nous nous rendons souvent en Europe — il est important que nous nous rendions aussi dans les marchés émergents.

**Le président:** Merci.

Nous allons passer à M. Brison. Allez-y, s'il vous plaît.

**L'hon. Scott Brison:** Monsieur Carney et monsieur Macklem, je vous souhaite la bienvenue et vous remercie d'être ici aujourd'hui.

Dans votre plus récent rapport bancaire, vous mentionnez que l'Europe présente, pour le Canada, le plus important risque de perte en cas de baisse, et depuis, nous constatons la possibilité très réelle d'une contagion s'étendant à l'ensemble du système bancaire européen. À votre avis, est-ce que les événements récents ont accru considérablement la possibilité que l'Europe et les États-Unis se retrouvent en pleine récession?

**M. Mark Carney:** Merci de la question.

Il s'agit d'un sujet important. À notre avis, ce qui s'est passé récemment en Europe aura pour effet de réduire la croissance là-bas durant la deuxième moitié de la présente année, en 2012 et probablement aussi en 2013 — ainsi, les répercussions se feront sentir pendant un bon moment.

L'un des avantages de l'Europe, c'est que, au cœur du continent, plus particulièrement en Allemagne, l'économie est extrêmement financée par les capitaux provenant des principaux marchés émergents, avec lesquels on entretient des relations étroites grâce au commerce des produits de base manufacturés, des instruments de précision et d'autres produits à très forte valeur ajoutée. Ainsi, l'effet multiplicateur dont profite l'Allemagne et, par ricochet, l'Europe, c'est que cela contribue à soutenir la croissance au sein de l'ensemble de cette économie. Au cœur de l'Europe, les grands paramètres de

l'économie sont très solides — c'est dans les pays situés en périphérie que l'on éprouve certaines difficultés.

Pour ce qui est de la situation des banques européennes, on peut dire que l'ensemble du système est en proie à des difficultés au chapitre du taux de capitalisation des institutions bancaires. Celles-ci doivent continuer d'accumuler du capital au fil du temps, à un rythme approprié. Elles doivent accumuler du capital de façon à offrir du crédit.

Depuis les événements de 2008, quelques très importants mécanismes ont été mis en place au sein des principales banques centrales. Je songe plus particulièrement aux accords de swap en dollars américains et à d'autres dispositions de coopération qu'ont prises les banques centrales. Ces mesures contribueront à faire en sorte que les chocs des liquidités soient atténués. On ne peut pas les éliminer, mais on peut les supprimer — cela devrait réduire une partie de la contagion provoquée par ces événements.

**L'hon. Scott Brison:** Durant votre exposé, vous avez dit que les mesures d'austérité prises en Europe auraient pour effet de ralentir la croissance de là-bas. Pensez-vous que, au Canada, des mesures d'austérité ou des coupures auraient un effet semblable?

De plus, vous avez plaidé en faveur d'investissements massifs en vue d'accroître la productivité. À votre avis, dans l'éventualité d'un ralentissement économique en Europe et aux États-Unis, devrions-nous mettre davantage l'accent sur ces types d'investissements afin d'accroître la productivité?

Enfin, pouvez-vous indiquer précisément quels types d'investissements vous préconisez à cette fin?

• (1030)

**M. Mark Carney:** Un élément essentiel de la prévision mentionnée dans notre RPM de juillet, et qui demeure très valable, tient à l'idée que nous avons prévu que la demande passerait du secteur public au secteur privé, et du secteur du logement à celui de l'investissement commercial au cours de la période s'étendant de la récession à la reprise initiale. Puis, l'un des principaux points d'interrogation concernait la façon dont le secteur des exportations se comporterait au sein d'un contexte mondial difficile.

Conformément aux plans financiers présentés par les gouvernements fédéral et provinciaux, nous nous attendions à une diminution de la contribution gouvernementale, laquelle a été très importante et très utile au plus fort de la récession. C'est ce qui est en train de se produire, et cela est tout à fait approprié.

En ce qui concerne l'investissement, à notre avis, il ne fait aucun doute que le secteur privé devra soutenir l'investissement. De façon générale, les investissements demeurent en deçà de ce qu'ils devraient être en période de reprise économique. Nous prévoyons que les investissements continueront de croître fortement. Nous devons accroître la productivité, ce qui est d'une importance capitale pour le secteur privé.

Le gouvernement peut apporter une contribution au moyen d'investissements stratégiques. Il s'agit là de décisions qui relèvent des gouvernements, mais ceux-ci peuvent également contribuer en créant un environnement qui facilite l'investissement prévu, notamment en utilisant les capitaux étrangers de la façon la plus efficace possible aux fins d'investissements privés à plus long terme qui contribueront non seulement à l'accroissement de la productivité, mais également au renforcement des capacités en matière d'exportations au pays.

**L'hon. Scott Brison:** Je vous saurais gré de revenir sur la situation qui règne aux États-Unis et en Europe.



Croyez-vous que les possibilités que nous assistions à une récession dans le plein sens du terme en Europe et aux États-Unis sont plus grandes à présent que ce que vous aviez prévu dans votre plus récent rapport? La situation a changé. Depuis la publication de votre dernier rapport, est-ce que la possibilité d'une récession à part entière s'est accrue?

**M. Mark Carney:** Le scénario de base contenu dans notre rapport prévoyait une croissance modeste aux États-Unis et en Europe. Vu les événements récents, notamment les révisions des données aux États-Unis et le resserrement des conditions financières découlant de ce qui s'est produit sur les marchés financiers, nous nous attendons à ce que la croissance soit plus faible que prévu sur ces deux territoires. C'est ce que...

**L'hon. Scott Brison:** Est-il possible que nous assistions à une contraction?

**M. Mark Carney:** Non, nous ne nous attendons pas à cela. Nous prévoyons une baisse de la croissance. Je ne peux pas dire que nous avons révisé notre scénario de base et que nous prévoyons à présent que ces économies n'afficheront aucune croissance. Ce n'est pas le cas.

En ce qui concerne la situation à très court terme, je dois insister sur le fait que les événements qui se sont produits au Japon le 11 mars et par la suite ont eu une grande incidence sur la chaîne d'approvisionnement tant aux États-Unis qu'au Canada. Cela a donné un dur coup à ces deux économies, de même qu'à d'autres économies, au cours du deuxième trimestre, mais pour l'essentiel, ces économies sont en train de se relever — les usines de fabrication d'automobiles qui avaient fermé leurs portes ont repris leurs activités, et cela contribuera à tout le moins, entre autres facteurs, à stimuler les économies américaine et canadienne.

**Le président:** Merci, monsieur Brison.

Monsieur Adler, allez-y, s'il vous plaît.

**M. Mark Adler (York-Centre, PCC):** Merci, monsieur le gouverneur, d'être ici ce matin.

Avant de poser ma question, j'aimerais raconter deux anecdotes personnelles. Avant d'être élu en tant que député, je dirigeais l'Economic Club of Canada. L'an dernier, au sein de cette organisation, nous cherchions à accroître notre présence sur la scène internationale, et nous nous sommes rendus à Hong Kong. Ce qui m'a frappé lorsque je me trouvais là-bas, c'est le véritable intérêt suscité par le Canada au sein du secteur privé et des décideurs du secteur public. Quel était le secret du Canada? Pourquoi le Canada s'en tirait-il si bien dans le secteur financier? Cela intéressait vraiment les personnes que nous rencontrions à Hong Kong. C'était très frappant.

Par ailleurs, lorsque je faisais du porte-à-porte durant la campagne électorale, j'ai constaté que l'économie constituait la principale préoccupation des gens. Les gens étaient très impressionnés que l'économie canadienne se porte si bien par rapport à celle des autres pays du monde.

Nous venons tout juste d'entendre le ministre des Finances, qui entretient des relations étroites avec ses homologues du G-8 et les rencontre un peu partout dans le monde. En fait, il vient tout juste de rédiger un article qui a été publié cette semaine dans un certain nombre de journaux du monde entier. Dans le cadre des mesures que nous avons prises pour réagir à la tourmente économique mondiale, nous avons reconnu la nécessité d'une coopération internationale. Au cours des dernières années, des initiatives de ce genre se sont succédé à un bon rythme grâce à Bâle III et au Conseil de stabilité

financière. Je sais que vous connaissez très bien ces instances et ces initiatives.

Pourriez-vous faire le point sur ces initiatives, et indiquer pourquoi il est important que nous ne perdions pas de vue l'objectif de maintenir la stabilité financière à l'échelle mondiale?

• (1035)

**M. Mark Carney:** Merci beaucoup.

Je reprendrais à mon compte une bonne partie de ce que vous avez dit en premier lieu à propos de l'intérêt que suscite la force ou le rendement du Canada dans le secteur financier et le désir d'en tirer les leçons. M. Macklem a mentionné qu'il se rendrait en Inde — nous nous rendons souvent en Asie — de manière à ce que nous puissions apprendre les uns des autres, mais je vous dirai franchement que nous nous rendons là-bas également afin de mieux faire connaître le secteur financier canadien et encourager les relations à plus long terme, pour le bénéfice des citoyens du pays.

Pour ce qui est du programme, on peut dire que le programme de réformes est très chargé, mais comme il est parsemé d'acronymes, il peut être ennuyeux à mourir ou très compliqué d'en parler. En passant, cela est fait exprès, de manière à ce que personne ne sache ce que nous faisons.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Mark Carney:** Je vais tenter de simplifier cela. Vous avez mentionné Bâle III, et cela est tout à fait exact. Bâle III a établi la norme en ce qui concerne la quantité et le type de capitaux que les banques doivent détenir, de même que la quantité de liquidités dont elles doivent disposer. Pour l'essentiel, Bâle III fait paraître les banques du monde davantage comme des banques canadiennes.

Il y a eu également quelques innovations dans la manière dont nous faisons les choses au Canada, mais pour l'essentiel, malgré toute la complexité qui caractérise la chose, nous avons ajouté un critère très simple qui s'appliquera à l'échelle mondiale, à savoir le rapport entre le nombre d'actifs et la quantité de capital détenu. Il ne faut pas que l'écart entre les deux devienne trop grand, car il y a des limites à ce que nous savons, et les choses que nous croyons sans risque ont tendance à être celles qui, dans les faits, présentent beaucoup de risques. Il s'agit là de l'une des principales leçons de la crise financière, et l'une des raisons pour lesquelles nous nous en sommes bien tirés.

Nous avons ajouté à la norme des éléments qui relèvent du gros bon sens. Nous avons éliminé beaucoup d'éléments d'ingénierie financière liés à la qualité du capital de manière à ce que les capitaux propres soient véritablement des capitaux propres, et que nous ayons réellement la capacité d'absorber les pertes. Ce qui sera important, c'est de veiller à ce que cette norme soit appliquée, et qu'elle le soit en temps opportun, ni trop tôt ni trop tard. Il s'est révélé que les banques mondiales — non pas les banques canadiennes, mais les banques mondiales — manquaient cruellement de capitaux, et cela explique en partie la crise.

Nous n'avons pas le temps d'entrer dans les détails à ce moment-ci, mais l'une des choses sur lesquelles la Banque du Canada et le Conseil de stabilité financière ont vraiment mis l'accent, c'est de faire en sorte que toutes ces excellentes règles qui ont été adoptées soient effectivement mises en oeuvre, non seulement au Canada — où elles le seront, sans aucun doute —, mais aussi en Europe, aux États-Unis et chez nos principaux partenaires.

Je vais mentionner rapidement deux autres choses. Une série d'initiatives très complexes touchant l'infrastructure du marché financier ont été lancées. Ces initiatives visent à perfectionner le marché des opérations de pension, à court terme, l'un des principaux marchés par lesquels les banques sont financées, de même que le marché des produits dérivés. L'objectif de ces initiatives consiste à éliminer les types de risques toujours présents sur les marchés mondiaux en lien avec les répercussions qu'aurait la faillite de telle ou telle banque sur tous les autres intervenants du secteur. Une énorme incertitude plane toujours à cet égard. Si l'on parvient à éliminer ce risque, une banque qui commet des erreurs cessera ses activités — et c'est ainsi que les choses devraient se passer —, mais cela n'aura aucune répercussion sur les autres. Lorsque les choses se passeront de cette façon, nous n'aurons pas à tenir des séances extraordinaires en août, même si nous sommes toujours heureux d'y prendre part.

En ce qui a trait au marché des opérations de pension du Canada, quelques importantes modifications ont été apportées, et devraient entrer en vigueur à la fin de l'année ou au début de l'année prochaine. Ces changements amélioreront notre fonctionnement dans ce secteur.

Pour terminer, je mentionnerai l'autre initiative importante. Nous avons mis l'accent sur l'ensemble du secteur bancaire — par « nous », j'entends la communauté mondiale. Cela représente à peu près le tiers ou la moitié, voire, au maximum, les deux tiers du secteur financier d'un pays donné. Au Canada, il s'agit de la moitié environ. Qu'en est-il de l'autre moitié? D'aucuns l'appellent le « système bancaire parallèle » — nous préférons le terme « finance axée sur les marchés », il s'agit effectivement de posséder des marchés et de faire en sorte qu'ils fonctionnent. Nous devons nous pencher sur les rapports réciproques entre les marchés et les banques, et veiller à ce qu'ils soient résilients, pour que ce qui se passe sur les marchés n'ait pas de répercussions sur les banques et, au bout du compte, sur la capacité des particuliers, des Canadiens, de contracter une hypothèque, d'emprunter de l'argent pour payer des études ou de faire un emprunt aux fins d'un nouvel investissement commercial.

**Le président:** Merci, monsieur Adler.

[Français]

Monsieur Mai, vous disposez de cinq minutes.

**M. Hoang Mai:** Merci, monsieur le président.

Je remercie le gouverneur de la Banque du Canada et M. Macklem de leur présence.

Malgré la force relative de l'économie canadienne face à ses partenaires commerciaux principaux, le rendement de notre économie demeure tout de même inférieur à ce que lui permettraient ses capacités réelles.

Pourriez-vous émettre des commentaires sur la différence entre notre situation actuelle et notre potentiel?

● (1040)

**M. Mark Carney:** Tout d'abord, je vous souhaite la bienvenue à ce comité.

Vous avez raison, à l'heure actuelle, l'économie canadienne ne fonctionne pas à pleine capacité, ce qui est normal après une récession. L'écart entre la demande et le potentiel de l'économie est toutefois beaucoup moins grand ici qu'aux États-Unis.

Tous les mois d'octobre, la banque publie une prévision, ou une estimation, du taux potentiel de croissance de l'économie canadienne. C'est plus ou moins 2 p. 100 par année. C'est le résultat de la productivité et de l'accroissement de la main-d'oeuvre au Canada.

L'écart entre la demande potentielle et le niveau de l'économie canadienne est actuellement d'à peu près 1 p. 100. C'est l'évaluation de la banque.

**M. Hoang Mai:** Nous avons appris que les entreprises canadiennes ont environ 500 milliards de dollars à leur disposition, mais qu'elles ne les réinvestissent pas dans l'économie canadienne. Selon vous, quel est l'impact de cette situation sur la compétitivité canadienne?

**M. Mark Carney:** C'est un atout pour notre économie. Les bilans de nos sociétés sont très forts, celles-ci ont beaucoup de liquidités. Il y a beaucoup d'occasions d'affaires, comme nous venons de le dire, dans les marchés émergents. Il y a beaucoup de possibilités d'augmenter notre productivité.

Il est essentiel que les sociétés canadiennes continuent. Elles ont commencé à investir au milieu de l'année dernière. À l'heure actuelle, le rythme d'investissement est très élevé au Canada. Tous les indicateurs, c'est-à-dire les conversations, les sondages de la banque, etc., nous donnent à penser que nos sociétés vont continuer à beaucoup investir à l'avenir.

C'est une nécessité. Elles peuvent utiliser leurs liquidités. De plus, elles peuvent emprunter, si c'est nécessaire.

[Traduction]

**Le président:** Madame Glover, allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

**Mme Shelly Glover:** Je vous remercie de votre présence.

[Traduction]

Merci beaucoup de votre exposé. Il s'est révélé vraiment instructif pour certains d'entre nous.

Je vais tenter de résumer quelques-unes des choses que j'ai entendues.

À la page 2 de votre exposé, on peut lire ce qui suit: « Les programmes de relance budgétaire mis en œuvre par les gouvernements fédéral et provinciaux ont fourni un soutien additionnel important à la demande intérieure et contribué de façon marquée à la croissance économique du Canada en 2009 et 2010. »

J'ai été ravie d'entendre cela, vu que le NPD a voté contre la mesure de relance au cours de cette période.

Puis, ultérieurement, vous avez mentionné qu'il était à présent tout à fait approprié de cesser de dépenser de l'argent, et pourtant, le NPD affirme ici même, aujourd'hui, que nous devons dépenser.

En ce qui concerne les autres choses dont vous avez parlé, je tente de comprendre pourquoi les positions du NPD et du gouvernement sont aux antipodes sur cet aspect de l'économie. À propos de la création d'emplois, votre exposé mentionne, encore une fois à la page 2, que le Canada, grâce à son plan d'action économique, entre autres, avait « récupéré toute la production et environ 140 p. 100 des emplois perdus pendant la récession ». Pourtant, le NPD persiste à dire que nous devrions nous concentrer sur la création d'emplois, chose à laquelle le plan d'action économique — contre lequel ce parti a voté — contribuait et continue de contribuer.

Ensuite, vous avez dit quelque chose de très important, à savoir que la diversification des marchés constituait un élément fondamental de la croissance. Comme nous l'avons constaté, le premier ministre a déployé des efforts à cette fin, et nous avons entendu le ministre des Finances parler de commerce avec la Chine. Le Canada a conclu à peu près 10 accords. Comme d'autres accords ont été signés la semaine dernière, durant le voyage du premier ministre au Brésil, on peut dire que le Canada a conclu plus de 10 accords. Quelque 50 accords commerciaux sont en voie d'être conclus. En 13 ans, le gouvernement libéral n'en a conclu que trois — comme nous n'en sommes qu'à notre sixième année en tant que gouvernement, j'estime que nous nous en tirons assez bien.

À ce sujet, vous avez affirmé qu'un gouvernement peut créer un environnement qui permet au secteur privé d'investir dans la croissance, et vous avez souligné à quel point il est important de le faire. Seriez-vous d'accord pour dire, monsieur, que les gestes posés par le gouvernement, notamment la mise en oeuvre d'un crédit pour l'embauche visant les entreprises, l'abaissement du taux d'imposition des entreprises, l'accroissement de la déduction pour amortissement accélérée et la conclusion d'accords de libre-échange montrent que nous sommes sur la bonne voie?

• (1045)

**M. Mark Carney:** Dois-je considérer cela comme un commentaire, ou comme une question?

**Le président:** Vous pouvez demander à M. Macklem de répondre à la question, si vous le voulez.

**M. Mark Carney:** Il a un aller simple pour l'Inde, et nous ne le reverrons pas.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Mark Carney:**

Je vous dirai ceci: comme nous l'avons dit dans le passé lorsqu'on nous a demandé de fournir des détails sur la façon précise dont l'éventail de mesures prises par les divers ordres de gouvernement ont contribué à l'économie, plus particulièrement l'an dernier, en 2010, au moment où ces mesures ont pris une forme plus directe, environ le tiers de la croissance économique du pays était attribuable à ces mesures, et aux multiplicateurs découlant de ces mesures. De toute évidence, ces mesures étaient précieuses, car elles ont été prises à un moment où l'économie était extrêmement faible à l'étranger.

Il faut également mentionner que, à ce moment-là, la réaction du secteur des entreprises du Canada a été plus timide que celle que l'on a vue aux États-Unis ou en Europe, qui se trouvaient au coeur de la crise. À ce moment-là, on a assisté à une certaine forme de grève de l'investissement, si vous me passez l'expression. À présent, les entreprises canadiennes se sont remises sur pied, et cela coïncide avec la fin de certaines mesures de stimulation de l'économie.

Le gouvernement continue de dépenser, et il continuera d'être important de dépenser de façon avisée. Nous avons dit que la diversification et la croissance des marchés étaient absolument essentielles, tout comme la création d'un environnement constructif pour l'investissement étranger et le capital à long terme au Canada, comme j'ai tenté de le souligner.

Permettez-moi de faire l'observation suivante: en général, le Canada n'aura pas de difficultés à accéder au capital. La question qui se pose est la suivante: que ferons-nous de cet accès au capital? Allons-nous agrandir nos maisons, ou accroître notre productivité? Allons-nous accroître notre capacité d'exportation? Allons-nous dépenser ce capital, ou alors l'investir?

Il existe un juste équilibre, et il revient aux particuliers et aux entreprises de prendre des décisions à cet égard. Il s'agit de l'une des questions auxquelles nous devrions, collectivement, être attentifs, car dans un contexte mondial où le capital cherche une destination, le Canada est un lieu attrayant. Cependant, c'est à nous et aux Canadiens qu'il incombera d'utiliser ce capital efficacement à long terme.

**Le président:** Merci.

Merci, madame Glover.

Nous allons passer à M. Marston. Allez-y, s'il vous plaît.

**M. Wayne Marston:** Merci, monsieur le président et je souhaite de nouveau la bienvenue à nos invités.

D'après ce que je crois comprendre, depuis 2006, les réductions des taux d'imposition des entreprises au Canada ont réduit d'environ 45 milliards de dollars la capacité financière du gouvernement de subvenir aux besoins des Canadiens. Comme nous pouvons l'observer, le gouvernement table sur les économies qu'il cherche à faire dans ses activités, et sur la croissance, pour régler le problème actuel du déficit.

Pourriez-vous communiquer aux membres du comité les plus récentes prévisions de la Banque du Canada en ce qui concerne la croissance, et formuler des commentaires sur les répercussions de ces prévisions sur l'inflation et les taux d'intérêts au pays?

**M. Mark Carney:** Notre prévision la plus récente est celle qui figure dans le RPM de juillet. Pour le bénéfice du comité, je pourrais parler du processus, puis demander à M. Macklem de fournir quelques détails.

Le travail de la Banque consiste à fournir des prévisions complètes quatre fois par année, au moment de la publication du RPM. Nos prochaines prévisions complètes paraîtront en octobre. Nous communiquons ces prévisions à tous les Canadiens en même temps. De toute évidence, nous adaptons constamment notre réflexion à la direction que prend l'économie, vu que des événements se produisent — des événements positifs ou négatifs, au Canada ou à l'étranger. Par contre, nous évitons de fournir en temps réel des mises à jour précises à la décimale près de nos prévisions en ce qui a trait à la croissance économique au Canada, à l'étranger, etc. Nous fournissons des indications quant à la direction que prennent les choses, mais nous ne contribuons pas à accroître l'instabilité en fournissant des mises à jour découlant d'une surveillance en temps réel.

Pour terminer la présente introduction à notre réponse, je mentionnerai que, à notre avis, dans leurs grandes lignes, les prévisions contenues dans notre RPM de juillet, particulièrement celles qui concernent l'économie intérieure, demeurent valables. Ce qui a changé, c'est que quelques-uns des risques de perte en cas de baisse se sont concrétisés — l'économie est fragile aux États-Unis, comme nous l'avons mentionné, de même qu'en Europe, et d'autres facteurs poseront des difficultés dans le secteur de l'exportation. En outre, il y a un petit resserrement sur le plan des conditions financières.

Tiff, pouvez-vous fournir des détails supplémentaires?

• (1050)

**M. Tiff Macklem:** Je vais dire quelques mots à propos de la dynamique.

Dans notre RPM de juillet, nous prévoyons déjà un deuxième trimestre relativement faible, en partie en raison des répercussions du tremblement de terre et des désastres subséquents au Japon sur la chaîne d'approvisionnement. De plus, si l'on se rapporte à ce qui s'est passé durant la première partie de l'année, on constate que la hausse assez rapide du prix du pétrole a eu une incidence sur le budget des gens.

À ce moment-là, nous nous attendions à une croissance de 1,5 p. 100 au deuxième trimestre. Comme le gouverneur l'a indiqué durant ses déclarations préliminaires, vu les données que nous avons recueillies par la suite, nous nous attendons, pour le deuxième trimestre, à une croissance essentiellement nulle, et possiblement à une légère décroissance. Nous continuons de prévoir une reprise durant la deuxième moitié de l'année, en partie au moment où la chaîne d'approvisionnement se rétablira, et en partie parce que nous continuons d'observer une croissance, ben que modeste, aux États-Unis.

Cependant, comme il a été indiqué durant la déclaration préliminaire, nous observons une légère baisse du rythme de l'activité économique à l'échelle mondiale. Sans aucun doute, cela aura une incidence sur le Canada, et, comme le gouverneur l'a indiqué, nous examinerons toutes les nouvelles données que nous recueillerons et mettrons à jour nos prévisions. Notre prochaine décision en matière de politique monétaire sera prise au début de septembre, et notre prochaine prévision complète sera publiée en octobre dans notre RPM.

**M. Wayne Marston:** Monsieur le gouverneur, il me semble que, dans un contexte où les taux d'intérêt sont très bas, plus bas qu'ils l'ont été depuis longtemps, le gouvernement serait bien avisé de commencer à s'attaquer au déficit au chapitre des infrastructures que les municipalités mentionnent depuis un certain temps. En fait, les membres du NPD ont également demandé que l'on règle ce problème.

Comme on l'a entendu aujourd'hui, les entreprises canadiennes disposent de fonds d'une valeur de 500 milliards de dollars environ. Le moment ne serait-il pas bien choisi pour le gouvernement de prendre le taureau par les cornes et de commencer à régler le problème des infrastructures? Cela pourrait très bien exiger des emprunts, mais comme les taux d'intérêt sont bas, ne croyez-vous pas que le moment serait bien choisi pour faire cela, et éventuellement pour obtenir également des fonds de la communauté des entreprises?

**Le président:** Monsieur le gouverneur, je sais qu'une bonne partie de cela concerne la politique financière, laquelle...

**M. Mark Carney:** Disons que nous avons hâte de lire le rapport du comité sur cette question importante.

**Des voix:** Oh, oh!

**Le président:** Merci, et merci à vous, monsieur Marston.

À titre de président, je prendrai maintenant la parole.

Monsieur le gouverneur, je veux vous poser deux ou trois questions de portée générale. La première concerne l'incidence de notre cible en matière d'inflation de la décision prise par le président de la Réserve fédérale américaine de fixer la cible des États-Unis à cet égard à un niveau très bas pour les quelques prochaines années. Je sais qu'il s'agit d'une décision conditionnelle, mais il me semble que le fait que cette cible soit fixée à un bas niveau nous rend les choses un peu plus difficiles en ce qui concerne notre cible en matière d'inflation et la valeur du dollar canadien.

Vous avez mentionné un troisième point durant votre déclaration préliminaire, à savoir l'endettement personnel, et je suis ravi que vous l'ayez fait. En ce qui a trait à la hausse de nos taux d'intérêt, on a fait valoir que, de toute évidence, nous étions en quelque sorte limités par les mesures prises aux États-Unis, et que, en maintenant ces taux à un bas niveau, nous incitions presque les gens à emprunter davantage et, par conséquent, à accroître le problème de l'endettement personnel. Vous nous avez mis en garde à ce sujet, tout comme l'a fait le ministre des Finances.

Il s'agit du premier sujet que je voulais aborder.

Le deuxième a été évoqué par M. Marston et le ministre des Finances. Ce dernier a très vivement indiqué aux membres du comité qu'ils devaient inviter les entreprises à dépenser davantage, et je suis ravi qu'il l'ait fait. L'un des problèmes qui se posent au Canada, et avec une plus grande acuité encore aux États-Unis, tient à ce que, dans une certaine mesure, les entreprises conservent leur capital. À votre avis, pourquoi exactement agissent-elles ainsi? Devrions-nous envisager la mise en place d'une quelconque politique visant à les inciter à investir et à dépenser une partie de ce capital?

•(1055)

**M. Mark Carney:** Vous venez de me poser trois questions très importantes, et je tenterai d'y répondre brièvement.

Tout d'abord, la décision qu'a prise la semaine dernière la Réserve fédérale est très positive pour le Canada, dans la mesure où cette forme d'engagement conditionnelle, qui stimule l'économie, est une mesure qu'a prise la Banque au plus fort de la crise. À partir du moment où les taux d'intérêt ont atteint le plus bas niveau possible, nous avons procuré aux Canadiens une plus grande certitude quant à la voie qu'emprunteraient, selon nous, les taux d'intérêt dans un avenir, vu les circonstances exceptionnelles avec lesquelles nous étions aux prises. La Réserve fédérale se trouve dans des circonstances encore plus exceptionnelles, de toute évidence, et l'orientation qu'elle a fournie la semaine dernière a eu une incidence importante sur les taux d'intérêt à long terme, ce qui stimulera grandement l'économie américaine. Je ne vous fournirai pas de renseignements excessivement précis, car il ne s'agit pas d'une science exacte, mais les mesures qu'elle a prises sont analogues à un allègement quantitatif supplémentaire de centaines de milliards de dollars, et cela s'est révélé efficace. Les choses sont un peu plus compliquées que cela, dans la mesure où la Réserve a un mandat double, c'est-à-dire un mandat plus complexe que le nôtre.

Je vais vous expliquer les répercussions que cela aura sur la politique de la Banque du Canada. Ce qui importe pour la Banque du Canada, c'est ce qui se passe aux États-Unis, au sein de l'économie américaine. Ce qui importe, c'est l'incidence de ce qui se passe dans l'économie américaine, compte tenu de tous les autres facteurs intérieurs et internationaux, et leurs répercussions sur l'orientation du Canada en matière d'inflation. Par la suite, nous établissons une politique monétaire adaptée aux conditions régnant au Canada.

Comme vous le savez, nous n'impartissons pas à la Réserve fédérale l'établissement de notre politique monétaire. À certains moments dans le passé, les taux d'intérêt au Canada étaient de 200 points de base plus élevés que ceux aux États-Unis, voire davantage, et à d'autres moments, ils étaient de 200 points de base plus bas que le taux directeur aux États-Unis, voire davantage. Cela s'explique par le fait que c'est cela qui était approprié aux fins de l'atteinte de nos cibles en matière d'inflation.

Nous allons faire le nécessaire pour atteindre cette cible au Canada. Il ne fait aucun doute que le Canada est extrêmement préoccupé par ce qui se passe aux États-Unis, mais la position stratégique de la Réserve fédérale n'est pas celle de la Banque du Canada, comme vous le savez.

Par ailleurs, l'endettement personnel est une question importante. Toute cette crise est une période difficile, sans aucun doute, car au sein des principales économies mondiales, nous faisons de véritables prévisions en ce qui a trait à l'économie et aux prix, et elles sont globalement compatibles avec de très faibles taux d'intérêt sur une longue période. Cela a un effet d'entraînement sur le niveau général des taux d'intérêt ici, au Canada, par le truchement de l'arbitrage et d'autres facteurs. En outre, l'économie canadienne fait face à des vents contraires, de sorte que nous avons fixé les taux d'intérêt à un niveau exceptionnellement bas pour une certaine période, et nous utiliserons judicieusement notre politique en présence de ces vents contraires afin d'atteindre la cible en matière d'inflation. Cela engendrera de la stimulation pour ceux qui en ont besoin, mais crée également la possibilité que les gens empruntent plus d'argent qu'ils seront en mesure de rembourser au bout du compte.

La responsabilité commence à l'échelle individuelle, et ensuite à l'échelle de l'institution financière qui prête de l'argent. Toutefois, comme nous l'avons souligné, il est important de garder présent à l'esprit les deux choses suivantes: premièrement, les taux d'intérêt ne demeureront pas toujours aussi exceptionnellement bas, et les gens doivent donc réfléchir à leur capacité de s'acquitter des obligations liées à une hypothèque, par exemple, durant toute sa durée de vie, même lorsque les taux d'intérêt seront revenus à un niveau plus normal; deuxièmement, il n'y a pas de volet de notre système d'assurance hypothèque, par exemple, qui encourage excessivement ce type de comportement.

Comme je l'ai mentionné durant ma déclaration préliminaire, le gouvernement a pris trois séries de mesures très prudentes et opportunes qui ont une incidence sur l'emprunt excessif. Nous ne sommes pas contre l'emprunt, mais il y a un temps et un lieu pour ça. Les gens doivent faire preuve de prudence en ce qui a trait à leurs finances personnelles, et être conscients du fait que nous nous trouvons dans une situation exceptionnelle, mais qu'elle ne durera pas éternellement.

**Le président:** D'accord.

**M. Mark Carney:** Si vous me le permettez, j'ai une dernière remarque à faire à propos de l'investissement aux États-Unis.

Les entreprises américaines ont effectivement investi — on peut avoir l'impression qu'elles ont moins investi puisque le secteur de l'immobilier commercial aux États-Unis a été gravement touché, mais dans les faits, elles ont beaucoup plus investi que les entreprises

canadiennes dans la machinerie et le matériel. À ce chapitre, leurs investissements d'un niveau bien supérieur à ce qu'ils étaient avant la récession.

**Le président:** Merci de ces commentaires.

[Français]

Monsieur Giguère, il reste une minute. Vous avez le temps de poser une petite question.

**M. Alain Giguère:** Merci, monsieur le président, or je prendrai un peu plus qu'une minute. Je pense que le gouverneur de la Banque du Canada peut m'accorder cinq minutes.

Je vous remercie beaucoup, monsieur Carney.

L'endettement du ménage moyen au Canada correspond actuellement à 147 p. 100 de son revenu. Il y a aussi de fortes tendances centrifuges dans les régions. En effet, ce taux est beaucoup plus élevé dans certaines régions que dans d'autres.

Présentement, on peut établir un corollaire entre l'augmentation de la dette par ménage et l'augmentation moyenne du prix des logements. Au cours des 10 dernières années, le prix des logements a grimpé de près de 100 p. 100, ce qui est loin d'être le cas de la masse salariale. Compte tenu de ce taux d'endettement extrêmement élevé, quelles seraient les conséquences pour l'économie canadienne d'une perturbation sur le plan de l'endettement?

• (1100)

**M. Mark Carney:** Cette question est importante. Vos chiffres sont exacts, cela correspond bel et bien à la situation au Canada.

Il s'agit d'un des trois risques à la baisse que la banque a déjà déterminés dans ses prévisions. En fait, une modification du prix des maisons pourrait avoir un très grand impact sur les dépenses des ménages. Une réduction du prix des maisons, par exemple, pourrait avoir une plus grande influence sur les dépenses des ménages canadiens qu'auparavant à cause du fardeau de la dette. Il s'agit d'un aspect important de notre prévision. Il faut considérer notre prévision dans son ensemble. Il s'agit d'une prévision de base, qui comporte des risques, et c'est un des risques.

**Le président:** Merci beaucoup.

[Traduction]

Monsieur le gouverneur, merci infiniment d'avoir été parmi nous aujourd'hui. Je vous remercie d'avoir formulé des observations et d'avoir répondu à nos questions.

Monsieur Macklem, je vous remercie également de votre présence. Nous vous souhaitons un bon voyage en Inde.

Merci à vous deux.

La séance est levée.





**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*  
Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

*If undelivered, return COVER ONLY to:*  
Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les  
Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5  
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943  
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à  
l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Additional copies may be obtained from: Publishing and  
Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5  
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943  
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the  
following address: <http://www.parl.gc.ca>